

EBOOK offert par

OVDHM

בס"ד

La 'Hala

Un prélèvement pour Hachem



Récits, lois et téfila

Guide complet de la Hafrachat 'hala

Mordékhai Bismuth

OVDHM





La 'Hala

Un prélèvement pour Hachem



Récits, lois et téfila

Guide complet de la Hafrachat 'hala

תָּהָא בְּאַכְלֵכֶם מִלֶּחֶם הַיָּמִן
עֲרִימוֹ תְרוּמָה לֵה': רֵאשִׁית
עֲדֹסְתְכֶם חֲלָה תְרִימוֹ תְרוּמָה
בְּתְרוּמַת גִּרְהֵי תְרִימוֹ אֶתְהָ:
מִרְאֲשֵׁיט וּנְרַחֲסִירַת פִּסְוִי



תְּרִימוֹת לְדֹרֹתֵיכֶם:

AVIS IMPORTANT

Nous n'avons pas vérifié l'état de chaque livre. Quiconque trouverait des défauts d'impression dans un livre qu'il aurait acheté pourra nous demander un nouveau livre. En cas de non réclamation, nous considérons qu'il a renoncé à ce droit et à toute revendication ultérieure.

©Tous droits appartenant à l'auteur
 Nous autorisons la reproduction et l'enregistrement de parties de cet ouvrage sous quelle que forme que ce soit, pour une diffusion et utilisation personnelle et non commerciale, ou pour une étude de groupe.

Merci de nous faire part de vos remarques ou suggestions



Israël : 054.841.88.36
 France : 01.77.47.66.22
www.OVDHM.com
info@ovdhm.com

1^{ère} édition - Tamouz 5778
 Imprimé en Erets Israël
 Bnei Brak



Paracha



Kétorète



Echet 'Hayil



Séli'hot



Roch Hachana



Soukot



Tou Bichevat



Pourim



Pessa'h



Séfirat Haômère



Havdala



Les pratiques



Rabbi DAVID HANANIA PINTO
 Raanana Israel e-mail: rhp26@hpinto.org.il

ע"ה דוד חנניה פינטו
 רעננה - ישראל

Ra'anana le 13 Juillet 2018

Lettre d'appréciation

Je viens par la présente pour recommander le livre « La 'Hala » de Rav Mordekhai Bismuth Chlita. Qui est déjà reconnu pour l'écriture de nombreux livres, d'une qualité et d'une clarté exceptionnelle qui les rend accessible à un grand nombre de lecteurs. Un livre indispensable pour les lecteurs francophones.

Il a le mérite de faire aimer chaque Mitsva et chaque fête. Un grand Kidouch Hashem émane de ses ouvrages

Je Bénis de par le mérite de Rabbi Haïm Pinto Zatsal l'Auteur Chlita pour la Bérakha et la Hatsla 'ha et qu'il ait le mérite de publier d'autres livres et d'en faire mériter le plus grand nombre des Bné Israël. Amen

Rabbi David Hanania Pinto

Petit Fils du Saint et Vénéré Rabbi Haïm Pinto Zatsal

Paris
 Ohr Haim Ve Moche

32, rue du Plateau
 75019 Paris - France
 Tel: +331-42-082540
 Fax: +331-42-060033
 hevratpinto@aol.com

Paris
 HeBeith Midrash
 Rabbi Haim Pinto

13 rue Saugier 75017 Paris
 Tel: +336-506-173-38

Lyon Villeurbanne
 Hevrat Pinto - Birkat haim

20 bis, rue des Muriers
 69100 Villeurbanne France
 Tel: +334-78038914
 Fax: +334-78686845
 info@hevratpinto.fr

New York
 Orot Haim Ve Moshe
 Chevrat Pinto

207 West 78th St.
 New York NY 10024 U.S.A
 Tel: 1-212-7210230
 esther@chevratpinto.org

Argentina
 Orot Jaim VeMoshe
 Chevrat Pinto

Viamonte 2715 C.A.B.A 1213
 Buenos Aires Argentina
 Tel: +5411 4962 4691
 hevratpinto@gmail.com

Mexico

OR JAIM VEMOSHE
 Fuente de trevi 218
 Mexico city
 Tel: +5559900579
 jkurson@aol.com

Toronto

Kollel Yismach Moshe
 10 Bainbridge Ave.
 Toronto Ontario, M3H3P4
 Tel: +416.636.5557
 info@sephardicoutreach.com

קול חיים - רעננה
 רחוב הרצליה 99 רעננה
 טל: 08-682222
 פקס: 08-6828177
 info@hpinto.org.il

אחול סמדרה
 בית כנסת
 רח' ופרסטר' 35 מבנימינ
 אשדוד
 טל: 08-8528172

ישיבת תורת דוד - אשדוד
 רחוב הארסטר' מבנימינ 43
 אשדוד תל אביב ישראל
 טל: 08-8522166
 פקס: 08-8522144

פניני דוד - אשדוד
 רחוב הויליטה 3 (טיס)
 סל: 8543842
 טקס: 8659498
 ovdhm@ovdhm.org.il

ארות חיים ומשה - אשדוד
 רחוב הארסטר' מבנימינ 43
 אשדוד תל אביב ישראל
 טל: 08-8542223
 info@ovdhm.org.il

פניני דוד - ירושלים
 רחוב בית שמש 8 ת.ד. 16252
 ירושלים 16252 ישראל
 טל: 02-6888888-8
 info@sephardicoutreach.com



Lettre d'appréciation

Bnei Brak 19 Tamouz 5778

C'est avec une grande joie que j'ai reçu le nouvel ouvrage de mon cher ami, le Rav Mordékhai Bismuth *chlita*, sur la Mitsva de la hafrachat 'hala.

Rav Bismuth est déjà reconnu dans l'écriture de livres d'une grande utilité et qualité ainsi qu'une clarté exceptionnelle pour le public francophone. Il a su présenter chaque sujet qu'il a abordé avec beaucoup de succès. Il a le mérite de faire aimer chaque Mitsva et chaque fête. Un grand kidouch Hachem émane des ses ouvrages.

Je suis persuadé que l'aide du Ciel qui l'accompagne dans son *zikouï harabim* provient de son investissement dans l'étude de la Torah. C'est un grand honneur de le compter parmi nos *avrékhim* du Collel.

Qu'Hachem l'aide dans tous ses projets.

Que ses magnifiques ouvrages trouvent grâce aux yeux du public, et qu'il ait le mérite de sortir encore et encore de nouveaux livres, dans la santé et la prospérité, pour lui et toute sa famille.

החותם למען כבוד התורה ולומדיה

Rav Mikhaël Guedj



Remerciements

Je voudrais remercier Hakadoch Barou'h Ou pour la bonté qu'Il me témoigne tous les jours, en me permettant de m'investir jour et nuit dans le limoud HaTorah, et lui demande de m'accorder dans Son immense miséricorde et Sa grande générosité de continuer à étudier, à diffuser la Torah et grandir Son Nom dans le monde.

Je voudrais remercier le Roch Collel, Rav Acher Brakha Chlita qui au sein de son Collel à Raanana me permet d'étudier tout en enseignant.

Mais aussi le Roch Collel, Rav Michaël Guedj Chlita, avec qui j'ai la chance d'étudier l'après-midi au sein de son magnifique Collel « Daat Chlomo », entouré de plus de soixante-dix talmideï 'hakhamim qui s'investissent chaque jour de manière intensive.

Je suis aussi reconnaissant à Hachem de m'avoir donné le mérite d'enseigner chaque soir à la yéchiva « Keter Chlomo », yéchiva où j'ai étudié auparavant sous l'égide de Rav Samuel chlita, à des barou'him qui seront, avec l'aide du Ciel, l'avenir d'Am Israël.

Je suis reconnaissant aussi envers mes différents compagnons d'étude qui me font grandir et me permettent d'évoluer au fil des jours en étudiant à leurs côtés.

Je témoigne toute ma reconnaissance à mes parents et demande au Maître du monde de leur accorder une bonne et heureuse année, remplie de sma'hot, qu'ils soient inscrits dans le livre de la vie, de la santé et de la réussite.

Je remercie mes beaux parents pour leurs encouragements. Que cette année soit pour eux source de bonheur, de santé et de réussite.

Je tiens à témoigner une profonde reconnaissance à tous mes proches pour leur soutien, leur disponibilité, leur encouragement et leur amour pour la Torah.

Mon infinie reconnaissance à tous ceux qui ont participé à l'édition de ce livre pour en faire un document complet. A tous ceux qui ont contribué généreusement à ce projet, et qui répondent toujours présents pour me soutenir. Puisse Hachem les inscrire dans le livre de la vie et leur accorder toutes les bénédictions promises à ceux qui soutiennent la Torah.

Enfin, toute ma gratitude à ma chère épouse qui s'investit jour après jour dans la bonne marche de notre foyer et l'éducation de nos enfants. C'est son enthousiasme pour la Mitsva de la 'hala, qui m'a motivé et donné les forces de réaliser ce nouvel ouvrage. Puisse Hakadoch Barou'h Ou lui permettre de voir les fruits de tous ses efforts en lui apportant la satisfaction de voir nos enfants, petits enfants,... s'élever et fructifier dans les chemins de la Torah.

Je prie le Tout-Puissant que cet ouvrage soit utile et constitue une pierre dans l'édifice du peuple juif tel qu'il le désire. Je prie aussi qu'il soit l'instrument de la sanctification de Son Nom et aide à ramener Ses enfants unis dans Ses voies afin que nous voyons très bientôt la Délivrance avec la venue du Machia'h.

Mordékhai Bismuth

SOMMAIRE

SOURCE BIBLIQUE DE LA MITSVA.....	5
LE SENS DE CETTE MITSVA.....	11
Une Mitsva accordée aux femmes.....	11
Réparer la faute originelle.....	12
Pour le corps et l'âme.....	13
Pour les serviteurs d'Hachem.....	14
L'ÉTYMOLOGIE DU MOT 'HALA.....	17
LE BUT DE CETTE MITSVA.....	23
Accepter et proclamer le joug d'Hachem.....	23
Pour ne pas fauter.....	24
L'homme, pièce maîtresse de la Création.....	25
Apprendre à (re)connaître	26
L'influence de l'épouse.....	26
LES SÉGOULOT DE LA "HALA.....	33
Une essence de ségoula.....	33
Le secret du chiffre 40.....	34
Parnassa.....	34
Chalom bayit.....	35
Fertilité.....	35
Guérison et délivrances.....	36
DES RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUENTES.....	39
1. INTRODUCTION.....	39
Question 1.1: Quelle est la source de la Mitsva de prélever la 'hala ?	39
Question 1.2: A qui est destinée la 'hala ?.....	39
Question 1.3: A qui incombe la Mitsva de 'hala ?.....	40
Question 1.4: Est-ce une ségoula ou une halakha de prélever la 'hala ?.....	40
2. CONSOMMATION.....	41
Question 2.1: Est-il permis de consommer une pâte dont la 'hala n'a pas été prélevée ?.....	41
Question 2.2: Que faire si l'on se souvient pendant Chabbat que la 'hala n'a pas été prélevée ?.....	41
3. QUANTITÉ.....	42
Question 3.1: Pour quelle quantité de farine doit-on prélever la 'hala ?....	42
Question 3.2: Faut-il prélever sans bénédiction sur une quantité inférieure à 1560 grammes ?.....	42

Question 3.3: Peut-on prélever sur la farine ?.....	43
Question 3.4: Est-il permis d'utiliser une quantité de farine moindre pour se dispenser du prélèvement ?.....	43
Question 3.5: La farine saupoudrée pour travailler la pâte s'ajoute-t-elle à la quantité initiale ?.....	43
Question 3.6: Si l'on prépare du pain à partir de quatre kilos de farine répartis en deux pâtes parce que le mixer est trop petit, faut-il prélever deux fois ou une fois sur la pâte entière ?.....	43
Question 3.7: Quelles sont les conditions pour que deux pâtes qui n'ont pas initialement la quantité requise s'associent pour rendre le prélèvement de la 'hala obligatoire ?.....	44
Question 3.8: Deux fournées de pains (chacune n'ayant pas le volume requis pour être prélevées) entreposées dans un congélateur sont-elles considérées comme associées et soumises au prélèvement ?.....	45
4. NATURE DE PÂTE.....	45
Question 4.1: Quelle sorte de pâte est soumise au prélèvement de la 'hala ?.....	45
Question 4.2: Quelle consistance doit avoir la pâte ?.....	46
Question 4.3: Le liquide avec lequel on pétrit la pâte a-t-il une incidence ?.....	46
Question 4.4: Existe-t-il une différence entre une pâte sucrée ou salée, mézonot ou motsi, quant au prélèvement ?.....	46
Question 4.5: Prélève-t-on la 'hala d'une pâte pétrie avec du jus de fruit ou des œufs sans adjonction d'eau ?.....	47
Question 4.6: Une pâte à gâteau est-elle soumise au prélèvement ?.....	47
5. MODE DE CUISSON.....	48
Question 5.1: Le mode de cuisson de la pâte a-t-il une incidence ?.....	48
Question 5.2: Une pâte à beignet est-elle soumise au prélèvement ?.....	48
Question 5.3: Une pâte à crêpe ou à gaufre est-elle soumise au prélèvement ?.....	48
6. PRÉLÈVEMENT.....	49
Question 6.1: Est-il grave de ne pas prélever la 'hala?.....	49
Question 6.2: Que faire d'une pâte dont on ne sait pas si la 'hala a été prélevée ?.....	50
Question 6.3: A quel moment effectuer le prélèvement ?.....	50
Question 6.4: Comment procéder au prélèvement ?.....	50
Question 6.5: Quelle quantité de pâte prélever ?.....	50
Question 6.6: Est-il exact que d'après le Ari Zal, il faut prélever de nos jours 1/48ème ?.....	51
Question 6.7: Dans quelles conditions procéder au prélèvement ?.....	51
Question 6.8: Que faire des particules de 'Hala collées à la main ?.....	51
Question 6.9: Que faire du morceau de 'hala prélevé ?.....	52
7. BÉNÉDICTION.....	52
Question 7.1: Quelles sont les conditions requises pour réciter la bénédiction ?.....	52
Question 7.2: A quel moment réciter la bénédiction ?.....	52

Question 7.3: Quelle bénédiction réciter ?.....	52
Question 7.4: Que faire en cas d'oubli de la bénédiction ?.....	53
8. LA DÉSIGNATION DU NOM.....	53
Question 8.1: Quelle est la formule exacte de la désignation du nom (kriat Hachem) ?.....	53
Question 8.2: Est-il indispensable de faire cette désignation ?.....	53
9. BRÛLER LA 'HALA	54
Question 9.1: Pourquoi brûler la 'hala ?.....	54
Question 9.2: Comment brûler la 'hala ?.....	54
Question 9.3: Que faire après l'avoir brûlée ?.....	54
Question 9.4: Quelles précautions prendre pour brûler la 'hala ?.....	55
Question 9.5: Est-il permis de brûler la 'hala dans le four ?.....	55
Question 9.6: Est-il permis de jeter la 'hala ?.....	55
TÉFILOT & SÉGOULOT.....	59
Requête lors du tamisage.....	61
Requête de la levure.....	61
Requête de l'huile.....	62
Requête de l'eau.....	62
Requête du sucre.....	62
Requête du sel.....	63
Requête du pétrissage.....	63
Bénédiction du prélèvement.....	65
Désignation du nom (kriat hachem).....	65
Requête après le prélèvement.....	65
Supplique pour avoir des enfants.....	68
Supplique pour le Chalom Bayit.....	71
Supplique pour la réussite de nos parents.....	73
Supplique pour la réussite de nos enfants.....	74
Supplique pour la réussite de l'étude de la Torah de l'époux et des enfants.....	77
Supplique pour la parnassa.....	77
Supplique pour trouver son conjoint.....	79
Supplique pour la santé.....	79

Préface

Nous voici réunis le vendredi soir, bien habillés, autour d'une belle table dressée.

Au milieu de la table se trouve un plateau recouvert d'un napperon élégant. Après le kiddouch et le lavage des mains, nous attendons que le chef de famille découvre ce trésor.

Il coupe un morceau de la '*Hala* et tous patientent pour la déguster à leur tour.

Cette belle '*Hala* tressée est unique : pas une '*Hala* ne ressemble à celle de la voisine. Toute particulière, elle accompagne ce repas pris en l'honneur d'Hachem.

Chacun la mange en appréciant chaque bouchée, mais seule celle qui l'a enfournée sait pourquoi elle est si spéciale.

Elle a été conçue avec tant d'efforts, peut-être entre deux biberons, parfois au beau milieu de la nuit ou juste avant d'aller au travail. D. seul sait...

Chacune a sa recette, chacune a sa technique, mais d'où vient cette saveur si particulière ?

Nous prélevons un morceau de la pâte et élevons spirituellement ce pain. Et justement à ce moment, nous nous connectons avec le Créateur du monde et nous prions.

Ce bout de pâte prélevé en main, nous implorons notre Père de nous accorder, à nous et nos proches, toutes les bénédictions. Nous prions, nous pleurons...

Nos larmes et nos prières font partie intégrante de notre recette, ce sont elles qui donnent cette saveur à la '*Hala*.

En pétrissant la pâte, nous demandons à Hakadoch Baroukh Hou d'y faire entrer le goût de la manne, le goût du gan Eden, et de bénir tous ceux qui la mangeront.

« Il est tellement bon ton pain ! »

Oui, mangez de ce pain ! Il contient toutes nos espérances.

Je tiens à remercier mon mari, le Rav Mordekhai Bismuth, de nous avoir offert cet ouvrage si précieux. Il sait combien j'aime cette *Mitsva* et m'a permis de la faire partager.

Ce livre nous sensibilisera sur la force que nous, les femmes, avons au moment du prélèvement de la '*Hala*. Il nous aidera à connaître l'origine de cette *Mitsva*, à savoir comment la réaliser et pourquoi elle nous incombe.

Il est accompagné de nombreuses *téfilot* qui nous permettront d'optimiser cet instant si spécial.

Mon fils est un jour entré dans la cuisine, très déçu de ne pas avoir assisté au prélèvement de la '*Hala*. Je lui ai demandé la raison de sa déception et il m'a répondu : « Maman, j'aime te voir prier pour nous »...

Si nous mesurons la force et le pouvoir que nous avons tout au long de la réalisation de la pâte et au moment du prélèvement de la '*Hala*, nous sommes amenées à nous demander pourquoi, pour le pain de la semaine, nous offrons cette *Mitsva* au boulanger !!

Mesdames, à vos fourneaux ! Ou plutôt, à vos prières...

Myriam Bismuth

Un précieux pour chacun
La Hala

La source





Source biblique de la Mitsva du prélèvement de la 'hala :

Dans la Torah¹, il est écrit ce qui suit :

וַיְדַבֵּר ה' אֶל מֹשֶׁה לֵאמֹר: דַּבֵּר אֶל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם
בְּבֹאֲכֶם אֶל הָאָרֶץ אֲשֶׁר אֲנִי מְבִיא אֲתֶכֶם שָׁמָּה: וְהָיָה בְּאֹכְלֶכֶם
מִלֶּחֶם הָאָרֶץ תְּרִימוּ תְרוּמָה לַה': רֹאשֶׁת עֲרֹסְתֶכֶם חֵלֶה תְרִימוּ
תְרוּמָה בְּתְרוּמַת גֶּרֶן כֵּן תְרִימוּ אֹתָהּ: מִרֹאשִׁית עֲרֹסְתֵיכֶם תִּתְּנוּ
לַה' תְרוּמָה לְדֹרֹתֵיכֶם:

« ^{V.17} Hachem parla à Moché en disant : ^{V.18} Parle aux Bnei Israël et dis-leur : "A votre arrivée sur la terre vers laquelle Je vous fais venir, ^{V.19} lorsque vous mangerez du pain de la terre, vous ferez un prélèvement pour Hachem. ^{V.20} Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous préleverez, comme le prélèvement de la grange, ainsi le préleverez-vous. ^{V.21} Des prémices de votre pâte vous donnerez à Hachem un prélèvement pour vos générations." »

De ces versets découlent diverses lois concernant le prélèvement de la 'hala. Examinons ces versets un à un, et leurs explications.

-Verset 18 : « בְּבֹאֲכֶם אֶל הָאָרֶץ אֲשֶׁר אֲנִי מְבִיא אֲתֶכֶם שָׁמָּה / A votre arrivée sur la terre vers laquelle Je vous fais venir ».

Ce verset nous offre deux informations.

-La première, que la Mitsva de 'hala s'applique uniquement en Erets Israël de par la Torah. Néanmoins, nos Sages ont instauré

¹ Bamidbar 15; 17-21.



le prélèvement de la 'hala en dehors d'Israël, afin que cette Mitsva ne soit pas oubliée lorsque le peuple est dispersé à travers le monde.

-La deuxième : nos Sages enseignent que la mention « à votre arrivée » indique que la Mitsva du prélèvement de 'hala est « DéOraïta » [prescrite par la Torah] uniquement lorsque l'ensemble du peuple réside en Erets Israël. En effet, « à votre arrivée » indique une arrivée générale et non partielle du peuple. C'est pour cette raison que de nos jours, la Mitsva du prélèvement de la 'hala n'est pas une Mitsva « DéOraïta » [prescrite par la Torah], mais « DéRabanane » [prescrite par nos sages]. Même à l'époque d'Ezra Hassofère, lorsque les juifs retournèrent en Erets Israël après la destruction du premier Temple et soixante-dix ans d'exil, ce retour ne fut que partiel et la Mitsva était « DéRabanane ». En effet, comme l'explique Rachi, l'arrivée dont il est question ici a une signification différente de celle des autres énoncées dans la Torah. Pour toutes les autres « arrivées » il est écrit : « Quand tu arriveras » ou « quand vous arriverez », de sorte que l'on peut appliquer l'enseignement tiré de l'une de ces expressions aux autres. Étant donné que le texte précise pour l'une de ces expressions que l'obligation qu'elle édicte n'entrera en vigueur qu'après la conquête du pays et l'installation du peuple sur la terre², ainsi en est-il de toutes. Dans notre verset, par contre, il est écrit « à votre arrivée », ce qui signifie : dès qu'ils y seront entrés et mangeront de son pain, ils seront tenus d'accomplir la mitsva de la 'hala³.

-Verset 19 : « וְהָיָה בְּאֲכֹלְכֶם מִלֶּחֶם הָאָרֶץ /Lorsque vous mangerez du pain de la terre »

Ce verset montre que le prélèvement de la 'hala ne concerne qu'une pâte destinée à fabriquer du pain. La définition de pâte à pain dépendra de sa composition, de sa consistance (solide ou liquide) et de son type de cuisson (cuite au four, bouillie ou frite).

² voir Devarim 17;14, et 26 ;1 (Rachi).

³ Sifri.

Pour qu'une pâte soit soumise au prélèvement de la 'hala, elle doit être composée d'une des cinq céréales suivantes : blé, orge, épeautre, seigle et avoine. (Nous donnerons de plus amples explications dans le chapitre des « réponses aux questions »)

-Verset 20 : « רֵאשֵׁת עֲרֹמְתְּכֶם /Les prémices de votre pâte »

Rachi explique que l'expression « *votre pâte* » signifie qu'il faut prélever lorsque vous aurez pétri la même quantité de pâte que celle que vous avez l'habitude de pétrir dans le désert⁴.

De quelle quantité s'agit-il ? D'un ômère, comme il est écrit⁵ : « *Ils mesurèrent un ômère* », « *Un ômère par tête* », c'est-à-dire le volume de quarante-trois œufs de poule plus un cinquième.

-Verset 20 (suite): « רֵאשֵׁת עֲרֹמְתְּכֶם חֶלֶה תְּרִימוּ /Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez »

Cela veut dire qu'avant de consommer la première portion (les « prémices »), il faut prélever un morceau comme prélèvement à Hachem.

-Verset 20 (suite): « תְּרִימוּ תְּרוּמָה בְּתְרוּמַת גֶּרֶן /Vous prélèverez, comme le prélèvement de la grange ».

Ce verset vient nous apprendre que de même qu'aucune mesure n'est précisée pour le prélèvement de la grange⁶ (Térouma guédola), ainsi il en est pour la 'hala, ce qui n'est pas le cas de la Téroumat maassère que le Lévi prélève pour la donner au Cohen⁷. Ainsi, même si l'on n'a prélevé qu'une quantité équivalente à un grain d'orge, on a accompli la Mitsva. Cependant, les Sages ont jugé nécessaire de fixer la mesure d'un vingt-quatrième (1/24ème) pour le particulier et d'un quarante-huitième (1/48ème) pour le boulanger⁸.

⁴Traité Erouvin 83a et b.

⁵Chémot 16 ;16-18.

⁶Dévarim 18 ;4 -voir Rachi.

⁷Bamidbar 18 ;26.

⁸Sifri.



-Verset 21 : « עֲרֹמֵיכֶם מִרְאֲשֵׁית עֲרֹמֵיכֶם / *Des prémices de votre pâte* ».

Rachi s'interroge sur la redondance du terme « prémices ». Étant donné qu'il est écrit plus haut : « Les prémices (רְאִישֵׁית) de votre pâte » (verset 20), nous pourrions croire qu'il faut prendre la première de vos pâtes dans sa totalité. Aussi le verset ajoute-t-il : « Des prémices (מִרְאֲשֵׁית) de votre pâte... », à savoir une partie de cette pâte, mais pas la totalité⁹.

Verset 21 (suite) : « לְהַתְּנוֹנוּ לְה' תְּרוּמָה לְדֹרֹתֵיכֶם / *Vous donnerez à Hachem un prélèvement* ».

Rachi explique que, puisqu'il n'a pas été stipulé de mesure pour la 'hala, le texte indique ici « vous donnerez » pour nous faire savoir qu'il faut qu'elle soit suffisante pour être considérée comme un « don ».

⁹ Sifri.

Un péchérement pour chacun
La Hala

Le sens de cette Mitsva





Le sens de cette Mitsva

- *Une Mitsva accordée aux femmes*

Pourquoi cette *Mitsva* est-elle spécifiquement réservée aux femmes ?

Les femmes sont responsables de prélever la '*hala*, comme l'enseigne le Midrach Beréchet Raba,¹ car 'Hava a fait déchoir Adam Harichone et l'a rendu impur. Or Adam Harichone était surnommé la "*Hala* du monde" car il avait été confectionné d'un mélange d'eau et de poussière de la terre, assimilable à une pâte. La femme doit allumer les bougies avant Chabbat car la première femme a éteint la lumière du monde en incitant Adam à fauter. Enfin, elle doit observer les lois de Nida pour avoir versé le sang du premier homme en le faisant devenir mortel.

Une seconde raison que donne Rachi² pour laquelle les femmes sont tenues de prélever la '*hala* est que la maîtresse de maison a habituellement la charge des tâches ménagères.

La Michna³ dit : « *A cause de trois transgressions, les femmes meurent au moment de l'accouchement : parce qu'elles ne font pas attention aux lois de nida, de 'hala et d'allumage des lumières de*

¹ Parachat Beréchet 14 ; 1.

² Chabbat 31b.

³ Chabbat 2;6.



Chabbat. » La Guémara⁴ Chabbat explique le sens de cette Michna de la façon suivante. Hakadoch Baroukh Hou a dit : « J'ai mis en vous un révi'it de sang (la quantité minimum nécessaire pour la survie d'un homme) et c'est pour cela que Je vous ai donné un commandement concernant le sang (nida). De plus, Je vous ai appelés "prémices", c'est pour cela que Je vous ai donné un commandement concernant les prémices ('hala). Enfin l'âme que J'ai placée en vous est appelée "lumière", c'est pour cela que Je vous ai donné un commandement concernant la lumière (de Chabbat). Si vous remplissez ces obligations, très bien, mais sinon, Je reprendrai vos âmes. »

Rachi explique que l'expression « Je reprendrai vos âmes », signifie qu'Hachem reprendra le révi'it de sang, éteindra notre lumière (Néchama) et annulera notre nom de prémices.

Réparer la faute originelle

Comme nous l'avons dit, c'est pour réparer la faute de 'Hava que les femmes sont plus visées par l'accomplissement de cette Mitsva.

En effet, Adam Harichone qui fut créé la veille de Chabbat était «'halato chel Olam – la 'hala du monde ». Par sa faute, 'Hava détériora cette « 'hala » et par ce prélèvement, elle réparera en quelque sorte cette faute et cette 'hala. C'est pour cela que la coutume répandue dans le Klal Israël est de cuire du pain, « les 'hallot », en l'honneur du Chabbat, afin que la femme puisse prélever la 'hala.

Le Midrach Tan'houma⁵ nous l'enseigne en effet : « D'où apprenons-nous la Mitsva de 'hala? C'est parce qu'elle ('Hava) a rendue impure la 'hala du monde, comme l'a dit Rabbi Yossi ben Douméska : « De même que la femme mélange sa pâte avec de l'eau puis prélève la 'hala, ainsi Hachem a confectionné Adam

⁴ Chabbat 31b.

⁵ Parachat Noa'h 1.



Harichone, comme il est écrit⁶ : "Et une vapeur d'eau s'élevait de la terre, elle abreuvait toute la face du sol. Hachem-Elokim forma l'homme de la poussière de la terre..." »

Il existe un second Midrach⁷ semblable au précédent : Le verset dit⁸ : « *Hachem-Elokim forma l'homme de la poussière de la terre* » et⁹ : « *Un roi érige son pays dans la justice* ». Ce roi, c'est le Roi des rois, Hakadoch Baroukh Hou, qui érige la terre dans la justice et qui a créé le monde selon l'attribut de justice, comme il est dit¹⁰ : « *Au commencement, Elokim créa les cieux et la terre* » . Aussi il est écrit¹¹ : « *avide de don, il le ruine* » – il s'agit de Adam Harichone qui fut l'achèvement de la "hala du monde. Et l'on appelle la 'hala, térouma, comme il est dit¹² « *Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez...* » .

Le Talmud Yérouchalmi¹³ dit que Adam Harichone était une 'hala pure pour le monde, comme il est écrit¹⁴ « *Hachem-Elokim forma l'homme de la poussière de la terre* ». Rabbi Yossi bar Kétsarta dit : « *comme cette femme qui mélange sa pâte avec de l'eau puis prélève la 'hala ; puisque la femme entraîna la mort [d'Adam], la Mitsva de la 'hala lui fut remise* » .

Pour le corps et l'âme

Le Séfer Ha'hinoukh¹⁵, un ouvrage ayant pour but d'expliquer la racine et la nature de chaque Mitsva, ainsi que ses différentes raisons pour nous les faire comprendre et définir notre rôle et notre travail, explique la chose suivante. C'est un fait que l'alimentation est vitale pour l'homme et que la plus grande partie de l'humanité se nourrit de pain. C'est pourquoi Hachem a

⁶ Beréchit 2;6-7.

⁷ Beréchit Raba 14;1.

⁸ Beréchit 2;7.

⁹ Michlé 29;4.

¹⁰ Beréchit 1;1.

¹¹ Michlé 29;4.

¹² Bamidbar 15;20.

¹³ Chabbat 6.

¹⁴ Beréchit 2;7.

¹⁵ Mitsva 385.

voulu nous fournir un mérite permanent grâce à cette *Mitsva* liée intrinsèquement à notre pain quotidien. Ainsi, par l'intermédiaire de cette *Mitsva*, une bénédiction reposera sur notre pain et nous pourrons acquérir un mérite. De ce fait, notre pâte à pain devient une nourriture pour le corps mais aussi pour l'âme.

Pour les serviteurs d'Hachem

Le Séfer Ha'hinoukh¹⁶ offre une seconde explication : le prélèvement de *'hala* permet de nourrir les serviteurs d'Hachem, les Cohanim, sans leur occasionner d'efforts. Contrairement au prélèvement de la grange (*Térouma guédola*) qui leur était destiné, mais dont ils bénéficiaient au prix d'efforts tels que tamiser et moudre la récolte, la *'hala* leur était donnée sans effort de leur part.

¹⁶ *Mitsva* 385.

Un précieux pour chacun
La 'Hala

L'étymologie du mot 'Hala





L'étymologie du mot 'Hala

Le terme « *'hala*/הָלָה » vient de la racine « הָלַ » . Nous trouvons plusieurs termes ayant la même racine et qui, sont apparemment sans rapport les uns avec les autres. Les voici : réaliser/לְהוֹלֵ ; prier/הָלָה ; maladie/מַחֲלָה ; préserver/חֲלִילָה ; débiter/הִתְחַלְּהוּ ; héritage/נְחִלָה ; pardon/מְחִילָה ; profane/חֹלֵ and sable/חֹלֵ.

Examinons ce qui relie tous ces termes à la même racine :

Le terme « הָלָה » signifie aussi une « téfila », comme il est écrit¹ : « וַיַּחֲלֵ מוֹשֶׁה », et le terme « תְּרִימוֹ »/prélevez peut aussi se traduire par « élever ». Ces doubles sens offrent à notre verset une signification nouvelle des termes « הָלָה תְּרִימוֹ/vous prélevez la 'hala » : « vous élèverez une téfila ». Il est également intéressant de remarquer que les termes « הַפְּרָשֶׁת הָלָה/prélèvement de la 'hala » ont la même valeur numérique que le verset² : « הַלְלוּיָהּ הַלְלֵי נַפְשֵׁי אֶת ה' / *Hallelouya ! Mon âme, célèbre Hachem !* ». Cela peut sous-entendre que la *Mitsva* de la 'hala est également une façon de louer Hachem.

¹ Chémot 32;11.

² Téhilim 146;1.



Nous savons par héritage (נְחִילָה) de nos *Avot*/pères et *Imaot*/mères que toutes nos réalisations (לְחִוּל) doivent débiter (הַתְּחִלָּה) par une *téfila* (תְּפִלָּה), c'est le secret de notre pérennité et de notre réussite. Cela nous éloignera (תְּחִילָה) de toute maladie (מַחֲלָה) et autres mauvais décrets, comme il est dit³ : « כָּל הַמַּחֲלָה כִּי אֶשְׁלַח בְּעַמִּי מִצְרַיִם לֹא אֶשְׁלַח בְּעַמִּי אֶלְעֵיךָ / toutes les maladies que j'ai envoyées en Egypte, Je ne te les enverrai pas ». C'est en effet par cet acte de soumission et de reconnaissance envers Hachem que sera pardonnée (מְחִילָה) la faute de 'hava, pour laquelle ils ont été chassés du Gan Eden.

De plus, 'Hala/ הֶחֱלָה vient du mot 'hol/ הוֹל qui signifie profane, dénué de sainteté. Lorsque la Torah ordonne « הַחֲלִיבוּ לָכֶם מִחֶלֶב הַחֵלֶב / vous prélèverez une 'hala », elle insinue que nous devons retirer le 'hol, le profane, qui est dans notre pâte pour pouvoir l'élever. On retrouve cette idée dans le nom de la *mitsva*, « *hafrachat 'hala* », car *lifroche* signifie « séparer »... de la 'hala ou du 'hol. À l'image d'une montgolfière qui, pour prendre son envol, doit se séparer des sacs de sable (חוֹל) qui y sont déposés.

Mais attention, cette séparation n'est pas l'ascèse présente dans certaines religions !

Dans de nombreuses religions, être religieux, c'est se séparer de la matière, se détacher de son corps. Pour les *goyim*, un homme pieux, c'est une personne qui s'est totalement écartée de toute matière. Ils ne se marient pas, ne boivent pas, n'ont pas d'enfants, ils vivent isolés....et représentent l'élite !!!

Mais un tel comportement est un affront envers D.ieu ! Il remet en question Sa création. Il Lui dit que le corps qu'Il a donné « n'est pas idéal » et qu'on n'en veut pas ! Plus encore, il est répugnant et n'est pas du tout adapté à l'âme de haut niveau qu'Il a déposée à l'intérieur.

³ Chémot 15;26.



Le but d'un juif à travers sa vie, au contraire, est d'élever son corps, de le mettre en osmose avec sa *néchama*, de le faire monter au niveau de l'âme et de faire UN ! Mais celui dont le corps prendrait trop d'importance, c'est sa *néchama* qui n'aurait plus de place... à D.ieu ne plaise.

Le non-juif incapable de relever ce défi préfère soit se séparer complètement de son corps, soit s'enfoncer dans la matérialité la plus totale.

Notre travail quotidien consiste à élever tous nos actes et toutes nos pensées !

Aucun de nos projets ne commencera ni n'aboutira sans y associer Hachem et sans s'élever vers Lui. C'est aussi le symbole de la *Mitsva* de la '*hala*, et c'est ce que nous pouvons en apprendre. Dès que nous commençons à préparer notre pâte, comme il est dit « *קְרִיבוֹתֵיכֶם הָלָה תָּרִימוּ* » / *Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez* », nous élevons une *téfila*, une expression de reconnaissance envers Hachem. Aussi le terme « *קְרִיבוֹתֵיכֶם* », qui signifie « *votre pâte* », signifie aussi « *votre berceau* ». C'est dire que le rapprochement à Hachem s'inculque déjà dès le plus jeune âge, au berceau...

Nos gestes les plus anodins, tels qu'acheter une voiture ou des chaussures, manger, dormir et se laver peuvent prendre une dimension spirituelle. Nous avons cette possibilité et ce devoir de nous élever au niveau le plus haut en nous mettant au service d'Hachem, comme le dit le Choul'hane Aroukh (Simane 231) : tous nos faits et gestes doivent être « *lechem chamayim* », accomplis pour Hachem.

Preuve en est :

Savez-vous pourquoi le fameux pain tressé du Chabbat se nomme '*Hala* ?

Le Echel Avraham⁴ explique que c'est en souvenir de la portion de *'Hala* qui revenait au Cohen. Il est effet devenu habituel d'appeler ainsi le pain du Chabbat afin de montrer notre amour envers les commandements d'Hachem, et de Lui dire que notre vie toute entière est centrée sur l'observance des commandements au point que nous donnons à notre pain le nom de la *Mitsva* qui lui est associée.

⁴ Ora'h 'Haim 260;62.

Un précieux pour chacun
La Hala

Le but de cette Mitsva





Le but de cette Mitsva

Il est clair que nous devons accomplir les *Mitsvot* spontanément sans en chercher les raisons mais uniquement parce que Hachem nous les a commandées.

Comme nous avons vu précédemment, c'est par le mérite de trois choses que le monde a été créé : celui de la *'hala*, des *ma'assrot* et des *bikourim*. Or ces mérites ne sont autres que des impôts collectés pour subvenir aux besoins des Cohanim.

On pourrait s'interroger et se demander ce qu'Hachem attend de nous. A-t-Il réellement besoin de ce prélèvement ? Ne peut-Il pas subvenir aux besoins des Cohanim d'une manière plus directe ?

- **Accepter et proclamer le joug d'Hachem**

Par ces prélèvements, nous proclamons dans le monde que tout vient d'Hachem. Nous reconnaissons et déclarons qu'Il est le Créateur du monde, le Maître de l'univers, et que c'est Lui qui nous accorde notre subsistance. C'est par le mérite de cette « déclaration » que le monde a été créé.

Pharaon et les Egyptiens adulaient leurs aînés/*békhrot*, qui sont leurs prémices. C'est pour cette raison qu'ils ont été frappés par cette dernière plaie, celle qui convaincra Pharaon de laisser partir les Bnei Israël. Cette libération, rappelons-le, nous a fait passer

du joug cruel de Pharaon au joug de la volonté d'Hachem.

Nous retrouvons cela dans la section de la Torah qui raconte la sortie d'Egypte. On y mentionne la sanctification de nos premiers-nés et des premiers-nés de notre bétail, comme il est dit¹ : « Sanctifie-moi tout premier-né, qui traverse le premier la matrice, parmi les Bnei Israël. Parmi les hommes et les animaux, il M'appartient. »

- *Pour ne pas fauter*

Nous savons que c'est à Roch Hachana que débutent les dix jours de *téchouva*/repentir, dix jours intenses et très spéciaux pendant lesquels chacun d'entre nous doit se concentrer sur cette *Mitsva* de la Torah de faire *téchouva* ! (Bien entendu, cette *Mitsva* doit être accomplie aussi toute l'année.)

Mais une question se pose : pourquoi, sur ces dix jours de *téchouva*, nous en perdons deux à Roch Hachana. En effet, pendant les deux jours de Roch Hachana, aucune mention de *téchouva* n'est faite dans les *Téfilot* : ni *vidouï*, ni supplications...

Nous répondrons à cette question grâce à une seconde question : qu'est-ce qui conduit l'homme à la faute ?

L'homme faute parce qu'il ne ressent pas la Présence divine. Il s'imagine être seul, sans personne au-dessus de lui. S'il se trouvait face à une personnalité importante, il n'en viendrait certainement pas à se comporter de manière incorrecte. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il perçoit la personne face à lui.

Le jour de Roch Hachana, nous proclamons la royauté de D.ieu. Nous proclamons qu'Il est le Maître du monde, le Créateur de l'univers. Cette déclaration est la plus grande forme de *téchouva*, car elle indique que nous ne pouvons pas fauter, qu'il existe une force au-dessus de nous. Il existe un Roi !

¹ Chémot 13;2.

Ce sentiment nous protégera de la faute, comme il est dit² :
« *Considère trois choses et tu n'en viendras pas à une transgression. Sache ce qui est au-dessus de toi : un œil voit, une oreille entend et tous tes actes sont écrits dans le livre* ». Ces deux jours de Roch Hachana, les premiers des Dix Jours de Repentir, sont le summum de la *téchouva* en ces jours décisifs pour la vie de chacun.

Dans le même esprit, lorsque l'on prélève la *'hala*, on se remet dans cette atmosphère de *téchouva*, parce qu'on s'apprête à reconnaître la royauté et la présence d'Hachem.

- **L'homme, pièce maîtresse de la Création**

Dans son ouvrage « Beth Yaakov », le Rav Moché Mendel relate que des philosophes et des scientifiques se réunirent pour un congrès d'échanges quant à leurs différentes recherches et réflexions sur le monde animal et végétal.

À l'issue de ce congrès, ils conclurent que chaque être vivant, végétal ou animal, a un rôle précis et une utilité pour le monde. En effet, certaines espèces animales nourrissent l'homme et d'autres nourrissent les animaux, d'autres espèces encore lui permettent de se déplacer... Les plantes ont des vertus nourricières et thérapeutiques pour l'homme et l'environnement. Ils ont ainsi passé en revue les mammifères, les insectes, les poissons... et sont arrivés à la conclusion que toute la création avait une utilité et que chacun de ses éléments participe activement au bon fonctionnement de la planète. Tous, sauf un, dont ils n'avaient pas trouvé l'utilité : l'homme !

Pour eux, l'homme, n'avait ni rôle ni utilité dans le monde ; au contraire, il dérange plutôt. L'homme pollue, détruit, fait la guerre... Il n'agit que dans son propre intérêt ! Pourquoi a-t-il été créé ?

² Pirkei Avot 2;1.

Nos Sages nous enseignent que le monde a été créé pour la Torah et pour l'homme.

Lorsque l'homme étudie la Torah et accomplit les *Mitsvot*, il fait résider la Présence divine dans le monde qui, a priori, est exclusivement matériel. Lorsque l'homme sème, récolte, trie, vanne, pétrie sa pâte et en prélève la '*hala*, il répare et sanctifie ce monde de même que lorsqu'il récite une bénédiction avant de manger ou abat rituellement une bête.... L'homme ne porte pas atteinte au monde, au contraire, il le répare et l'élève spirituellement à travers l'accomplissement des *Mitsvot*. Telle est l'optique de la Torah, c'est voir le monde avec un regard juif ! Nous Te remercions, Hachem, de nous avoir créés juifs !

- *Apprendre à (re)connaître*

Comme nous l'avons vu, c'est pour réparer la faute de 'Hava que cette *Mitsva* a été donnée en priorité aux femmes.

Mais que signifie le fait que la femme vient réparer la faute originelle ?

Rappelons-le, c'est pour leur désobéissance que l'homme et la femme ont été chassés du Gan Eden. En effet, le fait de ne pas avoir écouté leur Créateur était une forme de rébellion.

La *Mitsva* de la '*hala*, c'est la *Mitsva* de connaissance et reconnaissance du Boré Olam/ Créateur, la faculté de se soumettre.

- *L'influence de l'épouse*

La Torah raconte l'histoire de Adam et de 'Hava pour nous montrer l'influence qu'une femme peut avoir sur son mari, une influence qui peut aller jusqu'à lui faire perdre l'arbre de la vie.

L'épouse est appelée « עֲקֵרֶת הַבַּיִת / *maîtresse de la maison* »³ parce qu'elle est « עֵקֶר / l'essence ou l'essentiel » de la maison,

³ Téhilim 113;9.



comme le dit le Midrach⁴ : « *Tout vient de la femme* ». La Guémara⁵ montre l'importance de la femme par l'exemple de la femme de One Ben Pélèth qui parvint à éloigner son mari de l'influence de Kora'h et de son assemblée grâce à un argument judicieux mettant en avant son intérêt : « *Que Moché soit le dirigeant ou que ce soit Kora'h, tu ne seras, de toutes façons, qu'un simple disciple !* » La Guémara applique à cette femme le verset : « *בֵּיתָהּ בְּנִתָּהּ נְשִׁים בְּנִתָּהּ עֲבָדוּן/ La sagesse des femmes édifie leur maison*⁶ ».

Le Midrach⁷ relate l'histoire suivante :

Un *'hassid*/homme pieux était marié à une *'hassida*/femme pieuse. Comme ils n'avaient pas eu d'enfant, ils se sont dits : « Nous ne sommes d'aucune utilité à Hachem. » et prirent la décision de divorcer. L'homme pieux s'est remarié avec une femme méchante qui l'a rendu mécréant tandis que la femme pieuse a épousé un méchant dont elle a fait un juste. Ce Midrach nous montre le rôle déterminant de la femme ! Elle a la capacité de bâtir ou, D.ieu en préserve, de détruire son mari.

La femme construit, comment ? Grâce à l'influence qu'elle peut exercer sur son mari. Expliquons ce point :

La femme nourrit son mari et son foyer, et cette nourriture est également spirituelle. Lorsqu'elle cuisine, pétrit, enfourne, elle a cette capacité d'élever la matière avant de servir la nourriture.

On retrouve cette notion dans le prélèvement de la *'hala*. La Torah dit : « *עֲרֹמֶתְכֶם חֶלֶה תָּרִימוּ/ Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez* ». La Torah emploie le terme « *תָּרִימוּ* » plutôt que « *תִּפְרִישׁוּ* », ces deux termes signifiant « prélever ». La Torah choisit le terme « *תָּרִימוּ* » car il peut aussi se traduire par « élever ». De même en français, le mot

⁴ Beréchit Raba 17;7.

⁵ Sanhédrine 109.

⁶ Michlé 14;1.

⁷ Béréchith Raba 17, 12.

« prélever » est composé des deux termes « pré » et « lever », c'est-à-dire qu'on « élève » la matière « avant » de la servir à table.

La Mitsva de la 'hala n'a été applicable que lorsque les Bnei Israël sont rentrés en Erets Israël, car c'est à ce moment-là que les Bnei Israël allaient se séparer de la manne tombant du ciel. La manne allait être remplacée par un simple « pain de la terre », comme il est dit : « *Hachem parla à Moché en disant : Parle aux Bnei Israël et dis-leur : "A votre arrivée sur la terre vers laquelle Je vous fais venir, lorsque vous mangerez du pain de la terre" .* Pour que ce pain garde les propriétés spirituelles de la manne, Hachem leur ordonna de Lui prélever une part, afin d'élever ce « pain de la terre ».

Ainsi, avant que la femme prélève la 'hala, il sera plus que nécessaire de l'accompagner de *téfilot*, de chants et de louanges. Il ne faudra pas avoir peur de parler devant sa pâte et devant tout ce l'on prépare pour son foyer. Nous avons la capacité d'influer et d'élever la matière. En agissant ainsi, la femme fera manger aux siens de la matière sanctifiée et leur injectera toutes ses prières !

À ce sujet, le Rav Zamir Cohen *chlita* relate dans son livre « La Révolution » l'expérience faite par un étudiant universitaire. Voici le déroulement de cette expérience ayant pour but de vérifier l'influence de la voix sur les plantes. L'étudiant disposa sur trois assiettes des haricots enveloppés dans du coton afin de les faire germer. Pendant deux semaines, cet étudiant arrosa chaque assiette, mais de façon différente. La première, il l'arrosa dans le silence et l'indifférence la plus totale. Pour la seconde, chaque arrosage fut accompagné de malédictions à l'adresse de la graine. Enfin pour la troisième, chaque arrosage fut accompagné de Téhilim ou de louanges à D.ieu pour les bienfaits de l'eau dans le monde, ou encore de la récitation de la *bérakha* « *chéhakol nihya bidvaro* » sur la consommation d'eau.

Deux semaines plus tard, la différence entre les trois pousses était évidente :

Les haricots de l'assiette « maudite » avaient à peine poussé et ceux de l'assiette arrosée avec indifférence avaient poussé relativement peu. Quant à la troisième assiette, le résultat fut impressionnant : les haricots avaient poussé de façon spectaculaire !

Cette expérience nous montre clairement les effets positifs ou négatifs de la voix et du silence. Alors, n'hésitez plus à parler et à encourager... vos marmites !

Un précieux pour chacun
La 'Hala

Les ségoulot de la 'Hala





Les ségoulot de la 'hala

• Une essence de ségoula

C'est par le mérite de la 'hala que le monde a été créé ! En effet, il est dit dans le Midrach Beréchet Raba¹ : « Rav Houna dit au nom de Rav Matna : le monde a été créé par le mérite de trois choses : celui de la 'hala, des ma'assrot et des bikourim ». Aussi, quiconque veille à accomplir la Mitsva de 'hala selon ses règles, c'est comme s'il accomplissait les 613 Mitsvot. Car l'expression « זו היא מצות ההלה/c'est la Mitsva de 'hala », a pour valeur numérique 613.²

Autre point intéressant : toutes les lettres des termes « הַפְּרָשָׁת הַלֵּלָה » sont les initiales de nombreux messages de bon augure :

הַלֵּלָה

הַפְּרָשָׁת

'Haïm tovim véaroukim - une bonne
et longue vie ה

Hatsala'ha - la réussite ה

Leida kala - un accouchement facile ל

Parnassa tova - de bons revenus פ

hérayon takin - une bonne grossesse ה

Réfoua chéléma - une guérison
complète ר

Chalom bayit - l'harmonie au foyer ש

Téchouot - les délivrances ת

Combien de bénéfiques cette Mitsva peut nous apporter !

¹ Parachat Beréchet 1.

² Hagahot Maïmoniot, fin de Zeraïm.

• *Le secret du chiffre 40*

On retrouve le chiffre 40 dans de nombreuses *séoulot*, comme par exemple 40 jours d'étude, 40 jours de récitation du Pérek Chira ou Nichmat Kol 'Hai, ainsi que le rassemblement de 40 femmes pour *hafrachat 'hala*/prélever la 'hala.

Quel est le sens secret de ce chiffre ?

Le *mikvé* qui purifie doit contenir une mesure de 40 *séa*. De même, le déluge qui a purifié le monde a duré lui aussi 40 jours. C'est au bout de 40 jours que Moché Rabénou a reçu la Torah. Le pardon de Yom Kippour est accordé après 40 jours de préparation.

De plus, les mots « נִוְלָד /nouveau-né », « לְשִׁיבָה /libérateur » et « יַד ה' /main d'Hachem » ont une valeur numérique de 40.

Aussi, tout rassemblement de 40 femmes ou toute étude de 40 jours peuvent influencer pour purifier, obtenir le pardon, et éveiller la miséricorde d'Hachem envers nous et nos requêtes.

• *Parnassa*

« Lorsque vous mangerez du pain de la terre, vous ferez un prélèvement pour Hachem » dit le verset. Lorsque l'on s'apprête à manger du pain, on devra auparavant en prélever une part pour Hachem. Cela nous apprend que la chose la plus simple et élémentaire nécessite une part pour Hachem. La Torah souhaite nous enseigner que la sanctification de la matière a lieu précisément dans la nourriture principale de l'homme qui est le pain, et par l'intermédiaire de la *Mitsva* de la 'hala.

C'est la raison pour laquelle celui qui transgresse la *mitsva* de la 'hala ne verra pas la bénédiction dans ses réserves car il a mis Hachem de côté. La Guémara³ rapporte : « Il n'y a pas de bénédiction dans les réserves de vin et d'huile, la mééra (malédiction) se répand et ce que l'on a ensemencé sera récolté et

³ Chabbat 32b.

pris par d'autres. » Donc à l'inverse, celui qui prélève la 'hala verra au contraire une grande bénédiction comme le rapporte le Rav 'Haïm Kaniewski *Chlita* dans son œuvre « Dérekh Emouna⁴ » : le prélèvement est une *Mitsva* précieuse, et quiconque l'accomplit sera béni, comme il est dit⁵ : « *Les prémices de votre pâte, vous les donnerez au Cohen afin de faire résider la bénédiction dans ta maison* ».

- **Chalom bayit**

Le Sforno⁶ explique que le peuple Juif a reçu le commandement de la 'hala immédiatement après la faute des explorateurs pour nous enseigner la dimension extraordinaire de cette *Mitsva* capable d'amener la bénédiction dans les foyers juifs même après une faute aussi grave que celle des explorateurs. Ainsi que le dit le prophète Yé'hezkel⁷ : « *Les prémices de votre pâte... vous les donnerez au Cohen... afin de faire résider la bénédiction dans ta maison.*»

- **Fertilité**

Cette *Mitsva* incombe particulièrement aux femmes, autant que l'allumage des bougies du Chabbat et les lois de Nida. Hannah eut le mérite d'enfanter Chemouel après de nombreuses années d'attente parce qu'elle accomplissait scrupuleusement ces 3 *Mitsvot* – d'où son nom 'Hana חַנָּה, acronyme en hébreu de : **Mala, tida, i adlakat haner. C'est pourquoi le moment où une femme accomplit l'une de ces *Mitsvot* est propice à ce qu'Hachem agrée ses prières. Elle L'implorera donc, en accomplissant ces *Mitsvot*, d'avoir des enfants, de protéger ses enfants et de les faire grandir dans la Torah et la crainte du ciel...⁸ »**

⁴ Hilkhot Bikourim, fin du chap. 8.

⁵ Yé'hézékel 44;30.

⁶ Bamidbar 15;20.

⁷ Yé'hezkel 44 ; 30.

⁸ Hagahot Maïmoniot, fin de Zeraïm ; Ben Ich 'Haï Halakhot Parachat Lekh-Lekha §6.

• Guérison et délivrances

Comme nous l'avons vu auparavant, le prélèvement de la 'Hala est une grande *Mitsva* très appréciée au ciel. Il est rapporté dans le Midrach Beréchit Raba⁹ : Rav Houna dit au nom de Rav Matna : « *le monde a été créé par le mérite de trois choses : la 'hala, les ma'assrot et les bikourim* ».

Certaines femmes se rassemblent pour prier et implorer Hachem de leur fournir une protection particulière, de guérir un malade ou de rendre fertile une femme stérile. Baroukh Hachem, plusieurs témoignent avoir assisté à des miracles par le mérite de cette *Mitsva* et de ces femmes qui prélèvent la 'Hala et prient pour différentes délivrances.

Pourquoi et comment ?

Certes, la raison pour laquelle cette *Mitsva* est si appréciée par Hachem a sûrement des connotations ésotériques. Néanmoins, le fonctionnement de la *ségoula* reste rationnel !

En effet, Hachem est satisfait de Ses enfants qui accomplissent Sa volonté avec entrain, et exauce de ce fait les requêtes de Ses filles (ou fils) qui l'implorent de tout leur cœur ! C'est pour cela qu'il est essentiel pour tout rassemblement communautaire dans le but de prélever la 'hala et autres chaînes organisées pour accomplir cette Mitsva que les prélèvements soient effectués selon toutes les règles de la Halakha, qui sont malheureusement parfois mal connues. Nous vous invitons donc à étudier au chapitre suivant les « **Réponses aux questions fréquentes** » afin d'accomplir au mieux cette *Mitsva* et de bénéficier au maximum de ses bienfaits.

⁹ Parachat Beréchit 1

Un précieux pour chacun
La Hala

*Des réponses
aux questions fréquentes*





Des réponses aux questions fréquentes

Note aux lecteurs : vous trouverez ci-dessous de nombreuses questions fréquentes, mais tous les cas de figure n'ont pu être décrits. C'est pourquoi, en cas de doute ou de question, n'hésitez pas à demander que faire à votre Rav de communauté ou à une autre autorité rabbinique compétente.

1. INTRODUCTION

Question 1.1: Quelle est la source de la Mitsva de prélever la 'hala ?

Il est écrit dans la Torah¹ : « Hachem parla à Moché en disant : Parle aux Bnei Israël et dis-leur : "A votre arrivée sur la terre vers laquelle Je vous fais venir,^{V.19} lorsque vous mangerez du pain de la terre, vous ferez un prélèvement pour Hachem. Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez, comme le prélèvement de la grange, ainsi le prélèverez-vous. Des prémices de votre pâte vous donnerez à Hachem un prélèvement pour vos générations ».

Question 1.2: A qui est destinée la 'hala ?

Prélever la 'hala de sa pâte et la donner au Cohen est un commandement positif,² comme il est écrit : « Les prémices de votre pâte, une 'hala, vous prélèverez ». Le Cohen doit la manger en état de pureté. Cependant, de nos jours où nous sommes tous « *temei met*/impurs par contact avec un mort » et que nous

¹ Bamidbar 15; 17-21.

² Ch.Ar-YD 322;1 ; Rambam Hilkhoh Bikourim 5§1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§1.

n'avons pas le moyen de nous purifier, le Cohen est dans l'impossibilité de la manger. La 'hala prélevée est donc interdite au profit et doit être brûlée.

Question 1.3: **A qui incombe la Mitsva de 'hala ?**

La *Mitsva* de prélever incombe au propriétaire de la pâte.³ Cependant, le privilège de cette *Mitsva* est accordé à la femme⁴ puisqu'elle est la maîtresse de maison⁵ (voir également les différentes explications au début de l'ouvrage). Toutefois, le Ben Ich 'Hai⁶ recommande au mari de procéder au prélèvement au moins une fois par an pour accomplir cette *Mitsva*, notamment pendant les 10 Jours de *Téchouva*, moment propice où l'on cherche à multiplier ses mérites. Soulignons cependant que certains décisionnaires pensent que cette *Mitsva* reste réservée aux femmes ; aussi, celui qui désire réaliser lui-même cette *Mitsva* devra demander auparavant la permission à sa femme.⁷

Question 1.4: **Est-ce une ségoula ou une halakha de prélever la 'hala ?**

Il s'agit d'une obligation !

³ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§11.

⁴ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§11.

⁵ Rachi Chabbat 31b.

⁶ Halakhoh Parachat Chemini 2§3 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§13.

⁷ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§14 note14.

2. CONSOMMATION

Question 2.1: Est-il permis de consommer une pâte dont la 'hala n'a pas été prélevée ?

Une pâte [qui requiert un prélèvement] dont la 'hala n'a pas été prélevée est appelée « *tével* », un produit de la terre d'Israël soumis aux dîmes dont celles-ci n'ont pas encore été prélevées. Cette pâte ne peut être consommée par personne, pas même un Cohen.

Question 2.2: Que faire si l'on se souvient pendant Chabbat que la 'hala n'a pas été prélevée ?

Il est défendu de procéder au prélèvement de la 'hala le Chabbat étant donné que c'est une sorte de réparation, chose prohibée le Chabbat. De ce fait, ce pain sera interdit jusqu'à la fin du Chabbat, jusqu'à ce qu'on puisse procéder au prélèvement. Cette loi s'applique en Erets Israël seulement. Hors de terre sainte, on pourra manger ce pain mais il faudra en laisser un morceau de côté jusqu'à la fin du Chabbat ; on procédera au prélèvement à l'issue du Chabbat, mais sans bénédiction.⁸

⁸ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 331§4.

3. QUANTITÉ

Question 3.1: Pour quelle quantité de farine doit-on prélever la 'hala ?

La Torah dit⁹ : « Les prémices de votre pâte ». Rachi explique que le prélèvement s'effectue lorsqu'on a pétri la quantité de votre pâte que les enfants d'Israël avaient l'habitude de pétrir dans le désert (Traité Erouvin 83a et b). De quelle quantité s'agit-il ? « Ils mesurèrent un ômere », « un ômere par tête¹⁰ », c'est-à-dire le volume de 43,2 œufs de poule. On prélève la 'hala avec bénédiction dès lors que la pâte pétrie contient un volume de farine de 43,2 œufs, soit 520 darham,¹¹ ce qui correspond à 1560 grammes.¹² Le Midrach¹³ rapporte que l'on retrouve cette mesure dans la guématria du mot « 'hala/חלה » . Les ashkénazim, quant à eux, ne prélèvent avec bénédiction qu'à partir d'une quantité de 1660 grammes.¹⁴ Cependant, d'autres autorités halakhiques pensent que cette quantité varie entre 2400 et 2900 grammes de farine, selon le volume du grain de blé.¹⁵ Toutefois, il faudra toujours prendre en considération la quantité de farine et pas celle de la pâte.

Question 3.2: Faut-il prélever sans bénédiction sur une quantité inférieure à 1560 grammes ?

Certains décisionnaires pensent qu'à partir d'une quantité de 1050 grammes¹⁶ de farine, et d'autres de 1200 grammes de farine,¹⁷ il faut prélever, mais sans bénédiction.

⁹ Bamidbar 15;20.

¹⁰ Chémot 16 ;16-18.

¹¹ Un darham est une pièce de monnaie courante autrefois qui correspond à 3 grammes.

¹² Ch.Ar-YD 324;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 324§6.

¹³ Midrach Raba Kora'h §18.

¹⁴ Selon Rabbi 'Haïm Naé (Chiouré Torah p. 158).

¹⁵ Kitsour 'Hilkhoh 'hala §8 (Voir aussi 'Hidouché vébiouré 'hala 5§4) selon l'avis du 'Hazon Ich.

¹⁶ Rav Tikotsinsky (Sefer Erets Israël -'Hala§2) ; Minhag Yérouchalmi.

¹⁷ Kitsour 'Hilkhoh 'hala §8 .

Question 3.3: Peut-on prélever sur la farine ?

Non, car la *Mitsva* de prélever la '*hala* intervient dès lors que la pâte est pétrie, comme le dit le verset¹⁸ : « Les prémices de votre pâte ». Celui qui aurait prélevé sur la farine n'est pas quitte de son obligation et doit prélever sur la pâte au moment voulu.¹⁹

Question 3.4: Est-il permis d'utiliser une quantité de farine moindre pour se dispenser du prélèvement ?

Non, il est défendu de pétrir une pâte inférieure à la quantité requise afin de se dispenser du prélèvement de la '*hala*. Cependant, si on ne dispose pas suffisamment de farine ou si l'on n'a pas besoin d'une telle quantité, il est permis d'utiliser moins de farine que la quantité requise.²⁰

Question 3.5: La farine saupoudrée pour travailler la pâte s'ajoute-t-elle à la quantité initiale ?

Tout à fait, par exemple si l'on pétrit initialement une pâte de 1,100kg ou 1,150kg de farine, et qu'on saupoudre par la suite 100gr de farine pour la travailler. Cette pâte qui atteint à présent une quantité de 1,200kg, ou plus, est donc soumise au prélèvement de la '*hala* sans bénédiction. Il en sera ainsi pour toutes les quantités selon les coutumes.

Question 3.6: Si l'on prépare du pain à partir de quatre kilos de farine répartis en deux pâtes parce que le mixer est trop petit, faut-il prélever deux fois ou une fois sur la pâte entière ?

Dès que l'on pétrit une pâte de la quantité soumise, on doit en

¹⁸ Bamidbar 15;20.

¹⁹ Ch.Ar-YD 327;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 327§2.

²⁰ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 324§7.

prélever la 'hala. Toutefois, si l'on prélève sur l'ensemble des deux pâtes, il faut que les deux pâtes soient présentes devant nous avant de procéder au prélèvement.²¹

Question 3.7: Quelles sont les conditions pour que deux pâtes qui n'ont pas initialement la quantité requise s'associent pour rendre le prélèvement de la 'hala obligatoire ?

a) Dans un cas où la quantité de chaque pâte individuelle n'est pas suffisante pour prélever la 'hala, il faut tout d'abord qu'il soit possible d'associer les deux pâtes. En d'autres termes, ces deux pâtes doivent être de même nature et contenir des ingrédients si semblables que cela ne nous dérangerait pas qu'elles se mélangent avant la cuisson. Dans le cas contraire, elles ne peuvent pas s'associer pour constituer une quantité nécessitant de prélever la 'hala (par exemple, une pâte feuilletée avec de la pâte à pain).

b) S'il s'agit d'une pâte ferme, on devra, avant de prélever, coller les deux pâtes à tel point que si on les séparait, un morceau de l'une resterait collé à l'autre ou les placer dans un récipient à rebords. Dans le cas où le récipient est dépourvu de rebord, les pâtes ne s'associent pas.

c) Dans le cas où les deux pâtes ont déjà été enfournées, il est possible de les rassembler en les déposant après cuisson dans un même récipient muni de parois assez hautes pour que les pains ou gâteaux déposés à l'intérieur ne dépassent pas la hauteur du récipient. Si l'on ne possède pas de récipient assez grand, il sera possible de déposer toutes les pâtisseries cuites sur une même surface et les recouvrir d'une nappe avant de prélever.

²¹ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 325§3.



Question 3.8: Deux fournées de pains (chacune n'ayant pas le volume requis pour être prélevées) entreposées dans un congélateur sont-elles considérées comme associées et soumises au prélèvement ?

Ces pains ou gâteaux entreposés dans le congélateur ne sont pas considérés comme déposés dans un récipient qui les associe, et il n'y a pas d'obligation de prélever la *'hala* puisqu'ils ont été cuits à des moments différents et emballés individuellement. Cependant, si l'on désire prélever malgré tout, on les sortira du congélateur et on les déposera soit dans un récipient à hautes parois soit sur une table, recouverts d'une nappe.²²

4. NATURE DE PÂTE

Question 4.1: Quelle sorte de pâte est soumise au prélèvement de la *'hala* ?

Quand la Torah écrit²³, « lorsque vous mangerez du pain de la terre », elle nous apprend que le prélèvement de la *'hala* ne concerne qu'une pâte destinée à du pain. Cela se détermine d'après sa composition, sa qualité (solide ou liquide) et son mode de cuisson (cuite au four, bouillie ou frite). Le prélèvement de la *'Hala* n'est obligatoire que lorsque la pâte est composée d'une de ces cinq céréales : blé, orge, avoine, épeautre, seigle,²⁴ appartient à un Juif²⁵ et va être cuite au four.²⁶

²² Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 325§7.

²³ Bamidbar 15;19.

²⁴ Ch.Ar-YD 324;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 324§1.

²⁵ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 330§1.

²⁶ Ch.Ar-YD 329;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§1-2.

Question 4.2: **Quelle consistance doit avoir la pâte ?**

La pâte soumise au prélèvement doit avoir une consistance épaisse.²⁷ Est considérée comme telle toute pâte qu'il est possible de pétrir à la main, contrairement à une pâte fluide que l'on ne peut travailler qu'à l'aide d'une cuillère ou autre.

Question 4.3: **Le liquide avec lequel on pétrit la pâte a-t-il une incidence ?**

Seule une pâte susceptible de devenir impure est soumise au prélèvement de la 'hala. Sept liquides sont susceptibles de contracter l'impureté : le vin, le miel, le sang, l'huile d'olive, le lait, la rosée et l'eau.²⁸ Par conséquent, toute pâte contenant l'un de ces sept liquides devra être prélevée (si elle a la quantité requise de farine : 1.560 kg).

Question 4.4: **Existe-t-il une différence entre une pâte sucrée ou salée, mézonot ou motsi, quant au prélèvement ?**

Le pain que la Torah mentionne dans le verset²⁹ « lorsque vous mangerez du pain de la terre, vous ferez un prélèvement pour Hachem » évoque certains détails essentiels des lois du prélèvement (composition, consistance, mode de cuisson et aspect du produit fini), mais n'exclut pas les gâteaux et autres pâtes sucrées. Aussi, toute pâte qui remplit les conditions requises sera soumise au prélèvement. (Voir question 4.1)

²⁷ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§1-2.

²⁸ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§6.

²⁹ Bamidbar 15; 17-21.



Question 4.5: **Prélève-t-on la 'hala d'une pâte pétrie avec du jus de fruit ou des œufs sans adjonction d'eau ?**

A priori [לכתחלה], il ne faut pas pétrir une pâte avec du jus de fruit pur (à l'exception du jus de raisin) ou avec des œufs sans ajouter d'eau. Cependant, a posteriori [בדיעבד], si cela a été fait, on prélèvera la 'hala sans prononcer de bénédiction. Toutefois, il convient d'éviter a priori [לכתחלה] de former une telle pâte, du fait qu'elle ne contracte pas d'impureté, car brûler de la 'hala pure est un signe de mépris pour la *Mitsva*.³⁰

Question 4.6: **Une pâte à gâteau est-elle soumise au prélèvement ?**

Si la pâte à gâteau [possédant la quantité de farine requise au prélèvement] est fluide et qu'après la cuisson, la pâtisserie a un aspect ferme semblable à celui du pain ou à de certains gâteaux, elle sera soumise à l'obligation de prélèvement avec bénédiction après la cuisson. En effet, dans ce cas, c'est l'aspect du produit fini qui conduit à l'obligation de prélèvement. Pour effectuer le prélèvement après cuisson, on rassemblera tous les gâteaux et on les recouvrera d'une nappe.³¹

³⁰ Ch.Ar-YD 329;9-10 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§7.

³¹ Ch.Ar-YD 329;2 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§4.

5. MODE DE CUISSON

Question 5.1: Le mode de cuisson de la pâte a-t-il une incidence ?

Comme nous l'avons vu, quand la Torah écrit³², « lorsque vous mangerez du pain de la terre », cela nous indique que le prélèvement de la *'hala* ne concerne qu'une pâte destinée à être du pain. Le prélèvement de la *'Hala* n'est obligatoire que lorsque la pâte va être cuite au four.³³ Aussi, toute pâte qu'on a l'intention de frire ou de cuire à l'eau sera dispensée du prélèvement³⁴.

Question 5.2: Une pâte à beignet est-elle soumise au prélèvement ?

Une pâte destinée à être frite dans l'huile n'aura pas à être prélevée même si elle est épaisse.³⁵ Cependant, certains décisionnaires recommandent d'effectuer le prélèvement sans réciter de bénédiction.³⁶ Attention : même si seule une partie de la pâte est destinée à être cuite au four, il faudra prélever la *'hala* de la pâte entière avec bénédiction³⁷ [si elle possède la quantité requise].

Question 5.3: Une pâte à crêpe ou à gaufre est-elle soumise au prélèvement ?

Une pâte liquide destinée à être cuite à la poêle [ou dans une machine à crêpes ou à gaufres] dans un fond de graisse devra être

³² Bamidbar 15;19.

³³ Ch.Ar-YD 329;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§1-2.

³⁴ Ch.Ar-YD 329;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§2.

³⁵ Ch.Ar-YD 329;3 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§1-2.

³⁶ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§2 ; Ben Ich 'Haï Halakhot Parachat Chemini 2§4.

³⁷ Ch.Ar-YD 329;4 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§2 ; Ben Ich 'Haï Halakhot Parachat Chemini 2§4.

prélevée en fonction de l'épaisseur et de la consistance du produit fini. Si le produit fini est d'une épaisseur inférieure à 8cm, elle sera dispensée de prélèvement³⁸. Au-delà de cette épaisseur, si la pâte contient la quantité requise de farine, on prélèvera la '*hala*' avec bénédiction.³⁹

6. PRÉLÈVEMENT

Question 6.1: Est-il grave de ne pas prélever la '*hala*'?

En guise de réponse, voici quelques sources qui rendent tout commentaire superflu :

- « Quiconque consomme une pâte dont on n'a pas prélevé la '*hala*' est passible de mort » (Michna '*Hala*' 3;1).
- La Guémara (Chabbat 32b) rapporte qu'il n'y a pas de bénédiction dans les réserves de vin et d'huile, que la '*mééra*' (malédiction) se répand et que les semences seront récoltées et prises par d'autres, comme il est dit : « Moi aussi, Je ferai cela, Je déclencherai contre vous l'effroi, la destruction et la fièvre qui font languir les yeux et défaillir l'âme. C'est en vain que vous ensemencerez et vos ennemis consommeront votre récolte. »
- Par le mérite de la '*hala*' nous sommes entrés en Erets Israël. Quiconque néglige cette '*Mitsva*', c'est comme s'il pratiquait la '*avoda zara*'/l'idolâtrie.
- Dans les Pirkeï Avot 5;8, la Michna nous enseigne qu'une famine destructrice s'abat sur le monde lorsque le prélèvement de la '*hala*' n'est pas effectué.

³⁸ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§4.

³⁹ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 329§4.

Question 6.2: Que faire d'une pâte dont on ne sait pas si la 'hala a été prélevée ?

En règle générale, en cas de doute sur une *mitsva* « DéRabanane » [prescrite par nos sages], il y a lieu de se montrer moins strict. Cependant, il sera bon tout de même de se montrer plus strict et de prélever sans bénédiction.⁴⁰

Question 6.3: A quel moment effectuer le prélèvement ?

A priori [לכתחלה], le prélèvement s'effectuera à la fin du pétrissage de la pâte, lorsque la pâte est bien compacte, et pas avant.⁴¹ Cependant, si l'on a omis de la prélever avant la cuisson, on pourra le faire après. Il faudra alors rassembler tous les pains cuits de cette pâte dans un seul et même panier, ou les recouvrir d'une nappe avant de procéder au prélèvement.⁴²

Question 6.4: Comment procéder au prélèvement ?

On coupera un petit morceau de la pâte et pendant qu'il est encore un peu collé au reste, on récitera la bénédiction « léhafrich 'hala trouma », puis on enlèvera complètement la 'hala et on dira : "Haré zo 'hala trouma", afin de la désigner comme la 'hala.⁴³

Question 6.5: Quelle quantité de pâte prélever ?

Aucune mesure n'est indiquée pour le prélèvement de la 'hala. De ce fait, même si l'on n'a prélevé qu'une quantité équivalente à un grain d'orge, on a accompli la *Mitsva*. Nos Sages ont fixé la mesure d'un vingt-quatrième pour le particulier, et d'un quarante-huitième pour le boulanger.⁴⁴ Toutefois, nous ne

⁴⁰ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§5.

⁴¹ Ch.Ar-YD 327;2 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 327§2.

⁴² Ch.Ar-YD 327;5 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 327§3.

⁴³ 'Hazon Ovadia Pessa'h p178-179.

⁴⁴ Ch.Ar-YD 322;1 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§7.

prélevons de nos jours qu'un petit morceau de la pâte, car celle-ci est destinée à être brûlée. Certains ashkénazim prélèvent cependant la quantité d'un *kazayit* (27 gr).

Question 6.6: Est-il exact que d'après le Ari Zal, il faut prélever de nos jours $1/48^{\text{ème}}$?

En effet, le Ari Zal⁴⁵ recommande même de nos jours de prélever un quarante-huitième de la pâte. Pourtant, le 'Hida⁴⁶ témoigne n'avoir jamais vu personne agir de la sorte. Certains décisionnaires⁴⁷ pensent que même si, à priori [לכתהלה], un petit morceau suffirait, pour respecter l'opinion du Ari Zal, il serait bon, une fois par an, à l'approche de Roch Hachana, de s'y conformer en prélevant $1/48^{\text{ème}}$ de la pâte afin de multiplier nos mérites avant le Jour du Jugement.

Question 6.7: Dans quelles conditions procéder au prélèvement ?

On aura soin de se couvrir la tête avant de réciter la bénédiction.⁴⁸ Il est bon de se rincer les mains auparavant afin de retirer tous résidus éventuels de pâte puis de faire *nétilat yadaïm* (sans bénédiction) afin d'accomplir la *Mitsva* les mains pures. De plus, il est recommandé de donner la *tsédaka* avant de procéder au prélèvement.⁴⁹

Question 6.8: Que faire des particules de 'Hala collées à la main ?

On veillera à bien se laver les mains après le prélèvement afin de se débarrasser de tout résidu de 'hala éventuel. Car il y a lieu de

⁴⁵ Taamei Hamitsvot – Chéla'h lékha.

⁴⁶ Birkei Yossef.

⁴⁷ Ben Ich 'Haï Chemini 2 §3 ; Kaf Ha'haim 242§24.

⁴⁸ Yabia Omère Tome 6-Ora'h 'Haïm§15.

⁴⁹ Ben Ich 'Haï Lekh Lékhà 2 §6 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhot 'Hala 328§1.

craindre que des particules soient restées collées aux doigts ou aux ongles et qu'elles se collent à une pâte, ce qui la rendrait interdite.

Question 6.9: **Que faire du morceau de 'hala prélevé ?**

A priori [לכתחלה], le morceau de 'hala prélevé doit être entièrement consommé jusqu'à être réduit en cendres, et non jeté car il possède un certain degré de sainteté.⁵⁰ Ensuite, les cendres pourront être jetées. C'est seulement a posteriori [בדיעבד], s'il n'est pas possible de la brûler, qu'on enveloppera la 'hala dans deux sachets avant de la déposer dans la poubelle⁵¹.

7. BÉNÉDICTION

Question 7.1: **Quelles sont les conditions requises pour réciter la bénédiction ?**

Avoir les mains propres, la réciter dans un endroit propre et détourner ses yeux de toute nudité.⁵²

Question 7.2: **A quel moment réciter la bénédiction ?**

On récitera la bénédiction avant de prélever.⁵³

Question 7.3: **Quelle bénédiction réciter ?**

La bénédiction mentionnée par le Choul'hane Aroukh⁵⁴ est « *Léhafrich Térouma* » alors que le Rama⁵⁵ mentionne « *Léhafrich 'hala* ». Cependant, la bénédiction retenue par les décisionnaires séfaradim sera « *Léhafrich 'hala Térouma* ».⁵⁶

⁵⁰ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§8 et 328§7 note7.

⁵¹ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§9.

⁵² Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§4-5.

⁵³ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§1.

⁵⁴ Ch.Ar-YD 328;1.

⁵⁵ Ch.Ar-YD 328;1.

⁵⁶ Ben Ich 'Haï Halakhot Parachat Chemini 2§2 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§2.

Question 7.4: Que faire en cas d'oubli de la bénédiction ?

Si l'on a prélevé sans réciter la bénédiction auparavant, il n'est pas nécessaire de prélever à nouveau et encore moins de faire la bénédiction, car le prélèvement a déjà été accompli.⁵⁷

8. LA DÉSIGNATION DU NOM

Question 8.1: Quelle est la formule exacte de la désignation du nom (*kriat Hachem*) ?

Il existe une divergence d'opinion entre les décisionnaires quant à la façon de désigner le morceau de *'hala* prélevé. Selon certains,⁵⁸ la formule sera « *Haré zo 'hala* /ceci est la *'hala* ». Mais pour d'autres,⁵⁹ il faut dire « *Haré Zo Térouma* /ceci est un prélèvement ». Le Rav Ovadia Yossef *Zatsal* tranche que puisqu'on ne perd rien à réunir les deux formules et déclarer "*Haré zo 'hala trouma*", on le fera a priori pour se conformer à tous les avis.⁶⁰

Question 8.2: Est-il indispensable de faire cette désignation ?

D'après la halakha,⁶¹ il n'est pas nécessaire de donner explicitement le nom de *'hala* au prélèvement car cela s'entend déjà par la bénédiction et le prélèvement.⁶² Cependant, la coutume est de le faire puisque prononcer ces quelques mots permet de nous acquitter facilement de toutes les opinions.⁶³

⁵⁷ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§6.

⁵⁸ Ben Ich 'Haï Halakhoh Parachat Chémini 2§2 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§6.

⁵⁹ Rav 'Haï HaGaone dans son ouvrage Chéiltoth.

⁶⁰ 'Hazon Ovadia Pessa'h p178-179.

⁶¹ Rambam Hilkhoh Bikourim 5;11 ; Ch.Ar-YD 328§1.

⁶² Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 328§6 ; 'Hazon Ovadia Pessa'h p 179 note 17.

⁶³ Pour se conformer à l'avis du Rav 'Haï HaGaone dans son ouvrage Chéiltoth.

9. BRÛLER LA 'HALA

Question 9.1: Pourquoi brûler la 'hala ?

La 'hala que la Torah nous ordonne de prélever était destinée au Cohen. Cette offrande devait être consommée en état de pureté. Cependant, de nos jours où le Beth-Hamikdash n'existe plus, nous sommes en état d'impureté, y compris les Cohanim, ce qui rend interdite la consommation de la 'hala. Comme la 'hala n'est pas consommable, il convient de la brûler.⁶⁴ C'est pour cela qu'a priori [לכתדהלה], on s'efforcera de la brûler tout de suite après le prélèvement pour éviter qu'elle soit consommée par erreur suite à un oubli.⁶⁵ C'est seulement a posteriori [בדיעבד], s'il n'est pas possible de la brûler, qu'on enveloppera la 'hala dans deux sachets avant de la déposer dans la poubelle.⁶⁶

Question 9.2: Comment brûler la 'hala ?

Après l'avoir bien enveloppé dans du papier aluminium, on brûlera la 'hala sur les foyers de la cuisinière. On réservera une fourchette à cet usage pour pouvoir retourner le morceau de 'hala de temps à autre jusqu'à ce qu'il soit entièrement brûlé. A priori [לכתהלה], le morceau de 'hala doit être consommé jusqu'à être réduit en cendres. Si cela n'est pas possible, après l'avoir brûlé au maximum, on l'enveloppera dans un sachet pour le déposer dans la poubelle.⁶⁷

Question 9.3: Que faire après l'avoir brûlée ?

Une fois le morceau de 'hala réduit en cendres, on pourra le jeter directement dans la poubelle. Si on n'y est pas parvenu, après l'avoir brûlé autant que possible, on l'enveloppera dans un sachet pour le jeter à la poubelle.⁶⁸

⁶⁴ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§8 note 8.

⁶⁵ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§8.

⁶⁶ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§9.

⁶⁷ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§8-9 note 8.

⁶⁸ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§8-9 note 8.



Question 9.4: Quelles précautions prendre pour brûler la *'hala* ?

Étant interdite à la consommation, on prendra soin de ne pas déposer la *'hala* sur tout endroit où on dépose fréquemment d'autres aliments. Aussi, quand on brûle la *'hala* sur la cuisinière, il faudra particulièrement prendre garde à éviter tout contact avec les grilles, vu que la *'hala* est interdite au profit.

Question 9.5: Est-il permis de brûler la *'hala* dans le four ?

Comme elle est prohibée à la consommation, on ne doit pas brûler la *'hala* dans nos fours actuels, même si elle est bien enveloppée. En effet, en la brûlant, les parois du four absorberaient les particules de *'hala* qui seront relâchées lors de la cuisson du prochain aliment et s'y infiltrerait, le rendant interdit à la consommation. Il sera toutefois permis de la brûler dans un four à bois avant d'y faire cuire son pain.⁶⁹

Question 9.6: Est-il permis de jeter la *'hala* ?

C'est seulement a posteriori [בדיעבד], s'il n'est pas possible de la brûler, qu'on enveloppera la *'hala* dans deux sachets avant de la déposer dans la poubelle.⁷⁰

⁶⁹ Ch.Ar-YD 322 Rama§5 ; Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§8.

⁷⁰ Otsar Dinim la icha vélabat- Hilkhoh 'Hala 322§9.

Un précieux pour chacun
La Hala

Téfilot & Ségoulot





Téfilot & Ségoulot

Il est écrit¹ « *Hachem est proche de tous ceux qui L'appellent* ». Le Midrach demande : « *De tous* » ? Notre verset continue pour préciser : « *de tous ceux qui L'appellent sincèrement* ».

L'une des armes essentielles du peuple Juif, c'est la prière. Chaque combat que l'homme doit mener, que ce soit contre son mauvais penchant ou contre ses ennemis extérieurs, chaque épreuve que l'homme doit affronter (la maladie, l'anxiété, la pauvreté...), doit être menée et surmontée grâce à la prière. C'est notre arme suprême, la plus puissante du monde ! A nous d'en prendre conscience !

Le Mekhilta² compare la Téfila des Bnei Israël au mouvement des lèvres d'un ver à soie. Chaque geste apparemment insignifiant de cette minuscule créature produit un matériau de grande valeur.

Il en est de même, et bien plus, de chaque murmure ou requête des Bnei Israël : ils ont le potentiel de renverser une situation à tout moment. La force de nos Tefilot contribue notamment vivement à la venue du Machia'h. Prier signifie parler à Hachem, se rapprocher de Lui, se « connecter » à Lui, et s'élever. La Téfila doit être un moment exaltant, une conversation en face à face avec notre Créateur.

Le moment de l'allumage des lumières de chabbat est favorable pour prier. Les portes de la miséricorde s'ouvrent et c'est un temps propice où nos téfilot sont écoutées.

De même, chaque étape de la confection de la *'hala* est une nouvelle station pour prier et implorer Hachem.

¹ Téhilim 145:18.

² Parachat Béchala'h.

Cette Mitsva renferme des propriétés spécifiques, et influe considérablement sur le monde. C'est un moment particulier où la femme prie en faveur de sa famille. Les femmes vertueuses profitent de cet instant pour verser des larmes afin que leurs enfants grandissent dans le chemin de la Torah.

La prière a une très grande force, ne la négligez pas ! Un bon conseil : prenez votre temps et concentrez-vous sur ce moment propice aux téfilot.

Vous trouverez ci-dessous un sédère complet de téfilot pour donner à votre pâte un goût spirituel. Du tamisage au pétrissage et jusqu'au prélèvement de la 'hala, faites pas à pas « lever » votre pâte...

• Requête lors du tamisage

Lors du tamisage de la farine, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, de la même manière que je tamise la farine, tamise toutes nos pensées, paroles et actions qui ne sont pas conformes à Ta volonté, ainsi que tous nos penchants et désirs négatifs, et surtout, toutes les maladies.

רבונו של עולם, בְּשֵׁם שְׁאֲנִי
 מְנַפֶּה אֶת הַקֶּמַח כְּדֵי תְנַפֵּה אֶת
 כָּל הַמַּחְשְׁבוֹת הַדִּיבּוּרִים וְהַמַּעֲשִׂים
 שְׂאִינָם כְּרָצוֹנְךָ וְכֵן כָּל הַיְצָרִים
 וְהַתְּאוּוֹת הַשְּׁלִילִיּוֹת וּבְעִיקָר אֶת כָּל
 הַמַּחְלוֹת וְהַחֲלָאִים רְעִים:

• Requête de la levure

Lorsque la levure fermente, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, fais-nous mériter de gonfler et d'augmenter notre subsistance et nos bonnes actions, ainsi que de diminuer notre orgueil et tous nos mauvais traits de caractère.

רבונו של עולם, שְׁנִזְכֶּה לְהִכְפִּיל
 וְלְהִתְפַּיֵחַ אֶת הַפְּרֻנְסָה וְאֶת כָּל
 הַמַּעֲשִׂים הַטּוֹבִים וּמִצַּד שְׁאֲנִי
 לְהוֹרִיד אֶת מִידַת הַגָּאוּן וְאֶת כָּל
 הַמִּידוֹת הַשְּׁלִילִיּוֹת:

• Requête de l'huile

En versant l'huile dans la pâte, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, donne-nous le mérite d'adoucir nos paroles et nos actions, de travailler sur notre obstination et d'acquérir la qualité de céder. Puisse-nous faire briller nos paroles de la lumière de la sainte Torah, de la crainte du ciel et de la pudeur.

**רבונו של עולם, שְׁנוּכָה לְרַבֵּךְ
אֶת דְּבוּרֵינוּ וּמַעֲשֵׂינוּ, לְעִבּוֹד עַל
מִידַת הַעֲקָשָׁנוֹת וְלִזְכוּת בְּמִידַת
הַתְּרַנּוּת, וְשְׁנוּכָה לְהַאִיר אֶת
דְּבוּרֵינוּ בְּאוֹר הַתּוֹרָה הַקְּדוּשָׁה
הִירָאָה וְהַצְּנִיעוּת:**

• Requête de l'eau

En versant l'eau, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, fais-nous mériter une vie bonne et heureuse, l'abondance, la bénédiction et la réussite. Fais-nous mériter la lumière de la Torah, nous et nos enfants jusqu'à la fin des générations, de purifier nos pensées et nos paroles, et d'accomplir toutes nos actions pour Toi.

**רבונו של עולם, שְׁנוּכָה לְחַיִּים
טוֹבִים וּמְאוֹשְׁרִים לְשַׁפַּע בְּרָכָה
וְהַצְלָחָה שְׁנוּכָה לְאוֹר הַתּוֹרָה
אֲנַחְנוּ וְצִאֲצָאֵינוּ עַד סוֹף כָּל
הַדּוֹרוֹת, וְנַטְהֵר אֶת מַחְשְׁבוֹתֵינוּ
וְאֶת דְּבוּרֵינוּ וְכָל מַעֲשֵׂינוּ יְהִיוּ לְשֵׁם
שְׁמַיִם:**

• Requête du sucre

En ajoutant le sucre, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, donne-nous le mérite d'adoucir les jugements, et que toutes nos paroles et nos actions soient agréables et douces.

**רבונו של עולם, שְׁנוּכָה
לְהַמְתֵּקַת הַדִּינִים, וְשִׁכַּל דְּבוּרֵינוּ
וּמַעֲשֵׂינוּ יְהִיוּ נְאִים וּמְתֻקִּים:**



• Requête du sel

En incorporant le sel, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, donne-nous le mérite d'avoir de bonnes pensées et de la ferveur dans les *Mitsvot* et les bonnes actions. Accorde-nous le mérite de protéger notre maison pour ne pas manger d'aliments interdits, guider nos enfants avec de bonnes limites et dominer notre penchant.

רבונו של עולם, שְׁנֹזֶכֶה לְתַתּוּ מַעַם שֶׁל מַחֲשָׁבָה וְכוּוֹנָה טוֹבָה לְמַצּוֹת וְלַמַּעֲשִׂים טוֹבִים. שְׁנֹזֶכֶה לְהַכְשִׁיר אֶת בֵּיתֵנוּ, שְׁלֹא נִבְשַׁל בְּמַאֲכָלוֹת אֲסוּרוֹת, שְׁנֹזֶכֶךְ אֶת יַלְדֵינוּ בְּגְבוּלוֹת הַנְּכוּנִים וְנִתְגַּבֵּר עַל יִצְרָנוּ:

• Requête lors du pétrissage

Lors du pétrissage, on récitera ce qui suit :

Maitre du monde, que cet instant soit un temps de miséricorde et un moment propice. Puisse-nous mériter l'unité dans notre famille proche et lointaine, dans la joie et la satisfaction, car ce n'est que par l'unité que nous parviendrons à la délivrance finale prochainement. Que s'accomplissent pour nous les suppliques de Rabbi Elimélekh de Lizhensk : « Plus encore, mets dans notre cœur la faculté de voir les qualités de chacun et non pas ses défauts ; et puissions-nous toujours parler de notre prochain de manière droite et aimée de Toi. Qu'aucune haine n'intervienne entre nous, Dieu en préserve ! Renforce-nous dans notre amour pour Toi, comme il est révélé devant Toi, que tout soit pour Toi satisfaction pure et parfaite.

רבונו של עולם, שְׁתַּהֵא שְׁעָה זוֹ שְׁעַת רַחֲמִים עֵת רְצוֹן, שְׁנֹזֶכֶה לְאַהֲדוּת עִם עַמּוֹד יִשְׂרָאֵל, לְאַהֲדוּת הַמוֹשְׁפָּחָה הַקְּרוּבָה וְהַרְחוקָה מִתּוֹךְ שְׂמֵחָה, מִתּוֹךְ נְחֵת, כִּי רַק עַל יְדֵי אַהֲדוּת נִגְיַע לְגֵאֲלָה שְׁלֵמָה בְּמִתְרָה כְּיָמֵינוּ וְיִתְקַיֵּם בְּנוֹ תְּפִילָתֵנוּ שֶׁל רַבִּי אֱלִימֶלֶךְ מְלִיצֵעֵנִסְם: אֲדַרְבָּה תָּן בְּלִבֵּנוּ שְׁנִרְאֶה כֹּל אֶחָד מֵעַלְת חֲבֵרֵינוּ וְלֹא חֲסוּרָנִם, וְשִׁנְדַּבֵּר כֹּל אֶחָד אֶת חֲבֵרוֹ בְּדַרְךְ הַיָּשָׁר וְהָרְצוּי לְפָנֶיךָ, וְאֵל יַעֲלֶה שׁוֹם שְׁנֵאָה מֵאֶחָד עַל חֲבֵרוֹ חֲלִילָה: וְתִחַזַּק אוֹתֵנוּ בְּאַהֲבָה אֱלֹיךָ, כַּאֲשֶׁר נְלוּי וְיִדְוַע לְפָנֶיךָ, שְׂיִהֵא הַכֹּל נְחֵת רוּחַ אֱלֹיךָ מֵהוֹר וְךָ וְנָקִי:

Au moment du pétrissage, les femmes ont l'habitude d'imprégner la pâte d'un goût spirituel et de dire : le goût de la manne est celui du Gan Eden, et que quiconque mange de cette 'hala soit emplie de crainte du ciel, fasse téchouva dans la joie et en bonne santé, et que les membres de mon foyer soient stimulés dans l'étude de la sainte Torah.

Au moment du pétrissage, les femmes ont l'habitude d'imprégner la pâte d'un goût spirituel et de dire : טעם המן טעם גז עדן ושכל מי שיאכל מהחלה יהי רצון שיתפלא ביראת שמים, יחזור בתשובה מתוך שמחה ובריאות טובה ופני הבית יוכו להתלהב בלימוד התורה הקדושה:

Chaque femme qui ajoutera des prières est digne d'éloges.

Avant la bénédiction on récitera ce qui suit :

Me voici prête à accomplir la Mitsva du prélèvement de la 'hala pour réparer leur racine dans un lieu supérieur, donner de la satisfaction à notre Auteur et accomplir la volonté de notre Créateur. Que la bienveillance de Hachem notre D.ieu soit sur nous, et l'action de nos mains dirige-la pour nous, l'action de nos mains dirige-la. (Téhilim 90;17)

הריני באה לקים מצות הפרשת חלה, לתקן את שרשה במקום עליון, לתקן את שרשה במקום עליון, לעשות נחת רוח ליוצרינו ולעשות רצון בוראנו. יהי נעם אדני אלהינו עלינו. ומעשה ידינו פוננה עלינו. ומעשה ידינו פוננה: ויהי נעם אדני אלהינו עלינו. ומעשה ידינו פוננה עלינו. ומעשה ידינו פוננה:

- Il est d'usage de donner quelques pièces à la tsédaka avant de prélever la 'hala.
- Il est bon de se rincer les mains auparavant afin de retirer tous résidus éventuels de pâte puis de faire nétilat yadaïm (sans bénédiction) afin d'accomplir la Mitsva les mains pures.

• Bénédictio du prélèvement

Avant de prélever on récitera avec beaucoup de ferveur
et de joie la bénédiction suivante :

יְי

l'Éternel, Maître de tout,
Celui qui fut, Qui est et Qui sera.

מֶלֶךְ הָעוֹלָם

Roi de l'univers

בְּמִצְוֹתָיו

par Ses commandements

לְהַפְרִישׁ חֶלֶה תְרוּמָה*

le prélèvement de la 'hala

בְּרוּךְ אַתָּה

Tu es la source de
toutes bénédictions

אֱלֹהֵינוּ

Notre D.ieu,

אֲשֶׁר קִדְּשָׁנוּ

Qui nous a sanctifiés

וְצִוָּנוּ

et nous a ordonné

* Les Ashkénazim disent : לְהַפְרִישׁ חֶלֶה /de prélever la 'hala
et d'autres disent : לְהַפְרִישׁ חֶלֶה מִן הָעִיסָה /de prélever la 'hala de la pâte.

• Désignation du nom (kriat hachem)

Puis on prend un petit morceau de la pâte, et l'on dira :

הֲרִי זוֹ חֶלֶה תְרוּמָה

« Voici le prélèvement de la 'hala »

• Requête après le prélèvement

Après le prélèvement, on récitera ce qui suit :

Que soit Ta Volonté, Hachem
notre D.ieu et D.ieu nos
pères, que cette Mitsva de
prélèvement de la 'Hala me soit
comptée comme si je l'avais
accomplie dans tous ses détails
[on lève des deux mains le morceau prélevé];
que ce prélèvement prenne la
valeur d'un sacrifice jadis offert
sur l'autel et agréé par Toi. De

יְהִי רְצוֹן מְלַפְנֶיךָ, יְי אֱלֹהֵינוּ
וְאֵלֵהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׁתַּמְצוּהָ שֶׁל
הַפְּרֶשֶׁת חֶלֶה יִתְחַשֵּׁב כְּאִלוּ קְרִימַתִּיהָ
בְּכָל פְּרִטְיָהּ וְדִקְדוּקֶיהָ, וְתִתְחַשֵּׁב
הַרְבֵּת הַחֶלֶה שֶׁאֲנִי מְרִימָה
[on lève des deux mains le morceau prélevé]
כְּמוֹ הַקָּרְבָּן שֶׁתִּקְרַב עַל הַמִּזְבֵּחַ

même que le prélèvement de la 'hala jadis offert au Cohen constituait une expiation, puisse mon acte être une expiation de mes fautes et me faire comme renaître, pure de toute faute. Permetts-moi d'observer le chabbat et les jours de Fête [avec mon mari et nos enfants] et d'être nourris de la sainteté de ces jours sacrés. Que grâce à l'influence bénéfique de la Mitsva de 'hala, nos enfants reçoivent toujours leur nourriture de la main d'Hakadoch Baroukh Hou dans Sa grande miséricorde, avec générosité et amour. Que cette Mitsva de 'hala soit agréée comme si je l'avais donnée au Cohen. De même que j'accomplis la Mitsva de 'hala de tout mon cœur, que la miséricorde de Hachem s'éveille pour me protéger de toute peine et douleur durant toute ma vie. Amen.

Aussi, que soit Ta volonté, Maître du monde, d'avoir pitié de tout homme et de toute femme dans la détresse, petit et grand, individu ou groupe, parmi Ton peuple Israël. Je T'en supplie, sauve-les de leur détresse, bénis-les de Tes bénédictions, ramène-les dans Tes voies, et libère-nous par la rédemption absolue pour Ton Nom. Comme il est écrit : « D.ieu sera alors Roi sur toute la terre, ce jour-là D.ieu sera Un et Son Nom Un ». Amen. Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur Te soient agréables, Ô Éternel, mon Rocher et mon Sauveur.

שְׁנַתְקַבֵּל בְּרָצוֹן. וְכִמוֹ שֶׁלִּפְנִים
 הָיְתָה הַחֲלָה נְתוּנָה לְכַהֵן וְהָיְתָה זֶה
 לְכַפֶּרֶת עוֹנוֹת, כִּד תְּהִיָּה לְכַפֶּרֶה
 לְעוֹנוֹתַי, וְאִז אֶהְיֶה כְּאִלּוּ נִלְדֵיתִי
 מִחֵדָשׁ נְקִיָּה מִחַטָּא וְעוֹן, וְאוּכַל
 לְקַיֵּם מִצְוֹת שְׁבַת קֹדֶשׁ וְהַיּוֹמִים
 הַמְּזוּבָּרִים [עַם בְּעָלֵי וַיְלַדְנִי], לְהַיּוֹת
 נְזוּנִים מִקְדָּשׁת הַיּוֹמִים הָאֵלֶּה.
 וּמֵהַשְּׁפָעֶתְהָ שֶׁל מִצְוֹת חֲלָה יִהְיוּ
 יְלַדְנִי נְזוּנִים תָּמִיד מִיַּדִּי שֶׁל
 תְּקַדּוּשׁ בְּרוּךְ הוּא בְּרַב רַחֲמָיו
 וְחַסְדָּיו, וּבְרַב אַהֲבָה. וְשֶׁתִּקְבַּל
 מִצְוֹת חֲלָה כְּאִלּוּ נְתַתִּיךָ לְכַהֵן.
 וְכֵשֶׁם שֶׁאֲנִי מְקַיֶּמֶת מִצְוֹת חֲלָה
 בְּכָל לֵב, כִּד יִתְעוֹרְרוּ רַחֲמָיו שֶׁל
 תְּקַדּוּשׁ בְּרוּךְ הוּא לְשִׁמְרָנִי מִצַּעַר
 וּמִמְכָּאוּבִים כָּל הַיּוֹמִים. אָמֵן:

וְכִי יִהְיֶה רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ רַבּוֹנוּ שֶׁל
 עוֹלָם, שֶׁתִּרְחַם עָלַי כָּל אִישׁ וְאִשָּׁה,
 קָטָן אוֹ גָּדוֹל, יְחִיד אוֹ רַבִּים,
 מִעַמֶּךָ יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר הֵם שְׂרוּיִים
 בְּצַעַר. אָנָּה יְיָ תַצִּילֵם מִצָּרָתְכֶם,
 בְּרַכֵּם מִבְּרֻכּוֹתֶיךָ, הַחַיִּוּרִים
 בְּתִשׁוּבָה שְׁלֵמָה, וְתִגְאָלְנֵנוּ גְּאֻלָּה
 שְׁלֵמָה לְמַעַן שְׁמֹךְ. כְּמוֹ שֶׁכָּתוּב
 וְהָיָה יְיָ לְמִלְכָּךָ עַל כָּל הָאָרֶץ בַּיּוֹם
 הַהוּא יִהְיֶה יְיָ אֶחָד וְשִׁמוֹ אֶחָד.
 אָמֵן: יִהְיוּ לְרָצוֹן אֲמָרֵי פִי וְהִגִּיוֹן
 לְבִי לְפָנֶיךָ יְיָ צוּרִי וְגֹאֲלִי:



Certains récitent les Téhilim suivants :

לְדוֹד אֱלֹהִים יי נִפְשֵׁי אֲשָׁא: אֱלֹהֵי בְךָ בִּטְחַתִּי אֵל אֲבוֹשָׁה אֵל יַעֲלֶצוּ
 אֵיכִי לִי: גַם כָּל קִיּוֹד לֹא יִבְשׁוּ יִבְשׂוּ תְבוּגָדִים רִיקִם: דְּרָכֶיךָ יי
 הוֹדִיעֵנִי אֲרַחֲוֶתֶיךָ לְמַדְנִי: הִדְרִיכֵנִי בְּאַמְתָּךְ וּלְמַדְנִי כִּי אַתָּה אֱלֹהֵי
 יִשְׂרָאֵל אוֹתָךְ קִוִּיתִי כָּל הַיּוֹם: זָכֹר רַחֲמֶיךָ יי וְחַסְדֶיךָ כִּי מַעֲלֵם הַמָּה:
 חַמְאוֹת נְעוּרַי וּפְשָׁעַי אֵל תִּזְכֹּר כַּחֲסֶדְךָ זָכֹר לִי אַתָּה לְמַעַן טוֹבֶךָ יי:
 טוֹב וַיִּשָּׂר יי עַל בֶּן יוֹרְהָ חַמְאוֹים בְּדָרְךָ: יְדָרְךָ עֲנֻוִים בְּפוֹשֶׁפֶט וַיִּלְמַד
 עֲנֻוִים דְּרָבּוֹ: כָּל אֲרַחּוֹת יי חֶסֶד וְאַמֶּת לְנֹצְרֵי בְרִיתוֹ וְעֵדוּתוֹ: לְמַעַן
 שְׁמֶךָ יי וְסִלְחָתְךָ לְעוֹנֵי כִּי רַב הוּא: מִי זֶה הָאִישׁ יֵרָא יי יוֹרְנֵו בְּדָרְךָ
 יִבְהַר: נִפְשׁוּ בְּטוֹב תִּלְוִן וְזָרְעוּ יִירֶשׁ אֶרֶץ: סוֹד יי לִירְאֵו וּבְרִיתוֹ
 לְהוֹדִיעֵם: עֵינַי תִּמְכִּיד אֵל יי כִּי הוּא יוֹצִיא מִרְשֶׁת רְגְלֵי: פְּנֵה אֱלֵי
 וְחַנְּנִי כִּי יְחִיד וְעֲנִי אָנֹכִי: צְרוֹת לִבִּי הִרְחִיבוּ מִמִּצּוֹקוֹתַי הוֹצִיאֵנִי:
 רָאֵה עֲנֵנִי וְעַמְלֵי וְשֹׂא לְכָל חַמְאוֹתַי: רָאֵה אֵיכִי כִּי רַבּוּ וְשִׁנְאַת חֶמֶס
 שְׁנֵאוֹנֵי: שְׁמֶרְהָ נִפְשֵׁי וְהִצִּילֵנִי אֵל אֲבוֹשׁ כִּי חֲסִיתִי בְךָ: תָּם וַיִּשָּׂר
 יִצְרוּנִי כִּי קִוִּיתֶיךָ: פְּדֵה אֱלֹהִים אֵת יִשְׂרָאֵל מִכָּל צְרוֹתַי:

לְדוֹד בְּשִׁנּוֹתָו אֵת טַעְמוֹ לִפְנֵי אֲבִימֶלֶךְ וַיִּגְרָשׁהוּ וַיִּלְךָ: אֲבָרְכָה
 אֵת יי בְּכָל עֵת תְּמִיד תִּהְלֶתוּ בְּפִי: בִּיהוָה תִּתְחַלֵּל נִפְשֵׁי יִשְׁמְעוּ
 עֲנֻוִים וַיִּשְׁמָחוּ: גִּדְלוּ לִיהוָה אֵתִי וּגְרוֹמָמָה שְׁמוֹ יְחַדּוּ: דְּרָשְׁתִּי אֵת יי
 וְעֲנֵנִי וּמִכָּל מְגוּרוֹתַי הִצִּילֵנִי: הִבִּיטוּ אֵלָיו וְנִתְרוּ וּפְנִיחֵם אֵל יַחֲפָרוּ:
 זֶה עָנִי קָרָא וַיהוָה שָׁמַע וּמִכָּל צְרוֹתַי הוֹשִׁיעוּ: הִנֵּה מִלֵּאָה יי סָבִיב
 לִירְאֵו וַיִּחַלְצֵם: טַעְמוֹ וּרְאוּ כִּי טוֹב יי אֲשֶׁרִי הִגִּבֵּר יַחֲסֵה בּוֹ: יֵרָאוּ
 אֵת יי קִדְשׁוֹ כִּי אֵין מַחְסוֹר לִירְאֵו: כְּפִירִים רֶשׁוּ וְרַעֲבוּ וּדְרָשׁוּ יי לֹא
 יַחֲסְרוּ כָּל טוֹב: לָכוּ בָנִים שָׁמְעוּ לִי וַרְאֵת יי אֲלַמְּדֵכֶם: מִי הָאִישׁ
 הַחֶפֶץ חַיִּים אֲהִיב לְרְאוֹת טוֹב: נִצֹּר לְשׁוֹנֶה מִרַע וּשְׁפָתֶיךָ
 מִדְּבַר מְרֻמָּה: סוֹר מִרַע וַעֲשֵׂה טוֹב בְּקֶשׁ שְׁלוֹם וְרַדְפָּה: עֵינַי יי אֵל
 צְדִיקִים וְאוֹנִיו אֵל שׁוֹעֵתֶם: פָּנֵי יי בְּעִשֵׂי רַע לְחַכְרִית מֵאַרְץ וּזְכָרֶם:
 צַעֲקוּ וַיהוָה שָׁמַע וּמִכָּל צְרוֹתֶם הִצִּילֵם: קְרוֹב יי לְנִשְׁבְּרֵי לֵב וְאֵת
 דְּבָאֵי רִחַח יוֹשִׁיעַ: רַבּוֹת רַעוֹת צְדִיק וּמִכָּלֶם יִצִּילֵנוּ יי: שִׁמְר כָּל
 עֲצוּמוֹתַי אַחַת מֵהֵנָּה לֹא נִשְׁבְּרָה: תְּמוֹתַת רִשָּׁע רַעֵה וְשִׁנְאֵי צְדִיק
 יֵאֲשָׁמוּ: הוֹדָה יי נֶפֶשׁ עֲבָדְיוֹ וְלֹא יֵאֲשָׁמוּ כָּל הַחֲסִים בּוֹ:

• Supplique pour avoir des enfants

Et 'Hanna se mit en prière, et elle dit : Mon cœur se délecte en Hachem, mon front s'est relevé grâce à Hachem; je puis ouvrir la bouche en face de mes ennemis, car j'ai à me réjouir, Seigneur, de Ton assistance. Nul n'est saint comme Hachem, nul ne l'est que Toi seul! Aucune puissance n'égale notre D.ieu. Cessez, cessez vos paroles arrogantes, les bravades qui s'exhalent de votre bouche ; car Il dispose de toute science, Hachem, et toute œuvre Lui est facile. Par Lui, l'arc des forts est brisé, et ceux qui faiblissent sont armés de vigueur. Ceux qui vivaient dans l'abondance se font mercenaires, et celui qui souffrait de la faim en est délivré ; tandis que la femme stérile enfante sept fois, la mère féconde est humiliée. Hachem fait mourir et fait vivre; il précipite au tombeau, et en retire. Hachem appauvrit et enrichit, abaisse et relève à Son gré. Il redresse l'humble couché dans la poussière, fait remonter le pauvre du sein de l'abjection, pour les placer à côté des grands et les installer sur un siège d'honneur ; car les colonnes de la terre sont à Hachem, c'est Lui qui en a fait les supports du monde. Il veille sur les pas de Ses adorateurs, tandis que les impies périssent dans les ténèbres, car ce n'est pas la force qui fait le vainqueur. Hachem — Ses agresseurs sont foudroyés, quand sur eux, du haut du ciel, Il tonne; Hachem juge les sommités de la terre! et Il donnera la puissance à Son roi, et Il exaltera la gloire de Son élu.

De grâce, je T'en prie Ô Hachem., Père de miséricorde, D.ieu des armées célestes, qui réside entre les kérouvim, souviens-Toi avec bonté et miséricorde de tous les couples stériles en leur accordant une descendance viable pour Te servir, et parmi eux, souviens-Toi de moi, Ton

וְתַתְּפִלֵּל חַנּוּה וְתֹאמַר עַלְיָ
 לְבִי בְּיַי רָמָה קִרְנֵי בֵיהוָה רָחַב פִּי
 עַל אוֹיְבֵי כִי שְׂמַחְתִּי בִישׁוּעֶתְךָ:
 אֵין קְדוֹשׁ בֵּיהוָה כִּי אֵין בְּלֶתְךָ
 וְאֵין צוּר בְּאַלְהֵינוּ: אֵל תִּרְבּוּ
 תְּדַבְּרוּ גְבוּהָ גְבוּהָ יֵצֵא עֵתְךָ
 מִפִּיכֶם כִּי אֵל דְּעוֹת יְיָ וְלוֹ נִתְּנָנוּ
 עֲלֹלוֹת: קָשֶׁת גְּבָרִים חֲתִים
 וְנִבְשָׁלִים אֲזוּרוּ חַיִּל: שְׂבָעִים בְּלָחֶם
 נִשְׁכְּרוּ וְרַעְבִים חִדְּלוּ עַד עֶקְרָה
 יִלְדָה שְׂבָעָה וְרַבַּת בָּנִים אֲמַלְלָהּ:
 יְיָ מִמִּית וּמְחַיָּה מוֹרִיד שְׂאוּל
 וַיַּעַל: יְיָ מוֹרִישׁ וּמַעֲשִׂיד מִשְׁפָּל
 אֶף מְרוֹמִם: מְקִים מַעַפְר דָּל
 מְאַשְׁפֵּת יָרִים אֲבוֹיוֹן לְהוֹשִׁיב עִם
 נְדִיבִים וְכַסָּא כְבוֹד יִנְחֵלֶם כִּי
 לִיהוָה מִצְקֵי אֶרֶץ וַיִּשֶׁת עֲלֵיהֶם
 תִּבְלָ: רְגְלֵי חֲסִידָיו יִשְׁמַר וְרַשָּׁעִים
 בְּחֻשָּׁךְ יִדְמוּ כִּי לֹא בִכָּה יִגְבֹּר
 אִישׁ: יְיָ יַחַתּוּ מְרִיבֵיו עַלְיוֹ
 בְּשָׂמִים יִרְעֶם יְיָ יִדּוּ אֶפְסֵי אֶרֶץ
 וַיִּתֵּן עוֹז לְמַלְכוֹ וַיִּרֶם קֶרֶן מִשִּׁיחוֹ:

אָנָּה הָאֵל אֵב הַרְחֻמוֹ, אֱלֹהֵי
 הַצְּבָאוֹת יוֹשֵׁב הַכְּרוּבִים, הֶקְדָּ
 בְּפִקְדוֹת יְשׁוּעָה וְרַחֲמִים לְכָל
 הַשּׁוֹכֵי בָּנִים בְּזָרַע שֶׁל קִיּוּמָא
 לְעַבּוֹדְתְךָ, וּבְכָלֵלֶם תִּפְקְדֵנִי לִי



humble créature (une-telle fille d'une-telle et untel fils d'une telle), donne-nous des enfants en parfaite santé, sages et vertueux. Puissions-nous avoir le mérite de les élever dans la Torah et les Mitsvot durant de longues années. C'est pour cela que je T'implore, Ô Hachem éternel, charitable envers toute chair et tout esprit, agis envers moi avec intégrité et bonté, au nom de Ta grandeur et donne-nous le mérite, à mon époux et à moi, d'accomplir la Mitsva de mettre au monde des fils et des filles, d'accomplir la Mitsva de Brit-Mila et de leur enseigner la Torah. Aidez-nous, Ô D.ieu notre Libérateur, sauve-nous et pardonne nos fautes, pour la gloire de Ton Nom. Que puisse se réaliser pour nous les versets: « Il n'y aura pas de femme privé d'enfants et stérile dans ton pays, j'emplirai le nombre de tes jours » (Chémot 23;26).

הַפְּחִיזָהּ שֶׁבְּבָרִיזוֹתֶיךָ וְנִתְּתָהּ לְאַמְתֶּךָ (d'une-telle et untel fils d'une telle)
 זֶרַע אֲנָשִׁים, שְׁלָמִים בְּגוֹפָם, בְּלִי שׁוּם מוּם, וְשְׁלָמִים בְּמַדּוֹת וּבִדְעוֹת וּבְכָל מִינֵי שְׁלָמוֹת. וְנִזְכָּה לְגִדְלָם עַל הַתּוֹרָה וְעַל הָעֲבוּדָה, לְאֹרֶךְ יָמִים וְשָׁנוֹת חַיִּים. וּבְכֵן, אָנָּה "אֱלֹהֵי אֲשֶׁר אֱהִיָּה" עוֹשֶׂה צְדָקוֹת עִם כָּל בֶּשָׂר וְרוּחַ. עֲשֵׂה עִמִּי צְדָקָה וְחֶסֶד, לְמַעַן שְׂמֹךְ הַגְּדוּל, וְנִפְנֵי הַחֹלִיד בְּנִים וּבָנוֹת, וְנִזְכְּנֵי לְקַיָּם מִצְוֹת פְּרִיָּה וּרְבִיָּה וּמִצְוֹת מִילַת הַזְּכָרִים וּמִצְוֹת וְשִׁנְנָתָם לְבָנֶיךָ. עֲזָרְנֵנוּ אֱלֹהֵי יִשְׂרָאֵל עַל דְּבַר כְּבוֹד שְׂמֹךְ, וְהַצְּלֵנוּ וּכְפַר עַל־חַטָּאתֵינוּ לְמַעַן שְׂמֹךְ. וְקַיָּם בְּנוֹ מִקְרָא שְׁכַתּוֹב, וּמִקְרָא שְׁכַתּוֹב, לֹא תִהְיֶה מִשְׁבֻּלָה וְעִקְרָה בְּאַרְצֶךָ, אֵת מִסְפַּר יְמֶיךָ אֲמַלֵּא.

C'est une bonne ségoula pour l'enfantement de lire les Tehilim suivants :

תְּפִלָּה לְעֵנִי כִי יַעֲטֹף וּלְפָנַי יִי יִשְׁפּוֹף שִׁחוֹ; יִי שְׁמֵעָה תְּפִלָּתִי וְשׁוּעָתִי אֵלֶיךָ תְּבוֹא; אֵל תִּסְתַּר פְּנֶיךָ מִפָּנַי בְּיוֹם צָר לִי הַטָּה אֵלַי אֲזַנְךָ בְּיוֹם אֶקְרָא מִהָרַע עֲנֵנִי; כִּי כֹל כְּעֵשֶׂן יָמִי וְעֵצְמוֹתַי בְּמוֹקֵד נִהְרוּ; הַיּוֹפֵה כְּעֹשֶׁב וַיִּכְשֵׁל לְבִי כִי שָׁכַחְתִּי מֵאֲכָל לֶחֶמֶי; מִקּוֹל אֲנַחְתִּי דְּבַקָּה עֵצְמִי לְבִשְׂרִי; דְּמִיתִי לְקֶאֶת מִדְּבַר חַיִּיתִי כְּכּוֹס חֲרֻבוֹת; שְׁקַדְתִּי וְאֱהִיָּה בְּצַפּוֹר בּוֹדֵד עַל גֵּג; כָּל הַיּוֹם חֲרַפְנוּנִי אוֹיְבֵי מְהוּלָּלִי כִי נִשְׁבָּעוּ; כִּי אֶפֶר פִּלְחָם אֲכַלְתִּי וְשִׁנִּי בְּכִי מִסְכָּתִי; מִפָּנַי זְעַמְךָ וּקְצָפְךָ כִּי נִשְׁאַתְנִי וְתִשְׁלַכְנִי; יָמִי כַּצֶּל נְטוּי וְאֲנִי כְּעֹשֶׁב אֵיבָשׁ; וְאַתָּה יִי לְעוֹלָם תִּשָּׁב וְזָכַרְךָ לְדוֹר וָדוֹר; אַתָּה תִּקְוֶה תִּרְחַם צִיּוֹן כִּי עַתָּה לְחַנּוּנָהּ כִּי בֵּא מוֹעֵד; כִּי רָצוּ עֲבָדֶיךָ אֵת אֲבִנְיָהּ וְאַתָּה עֲפָרָה יִחַנְנוּ; וַיִּירָאוּ גוֹיִם אֵת שֵׁם יִי וְכָל מַלְכֵי הָאָרֶץ אֵת כְּבוֹדֶךָ; כִּי כָנָה יִי צִיּוֹן נִרְאָה בְּכְבוֹדוֹ; פָּנָה אֵל תְּפִלַּת הָעָרֶךָ וְלֹא

בזה את תפלתם תפתח זאת לדור אחרון ועם נבוא יהלל יה: כי השקף ממרום קדשו יי משמים אל ארץ הביט: לשמע אנקת אסיר לפתח בני תמותה: לספר בציזן שם יי ותהלתו בירושלים בהקבין עמים יהוד וממלכות לעבד את יי: ענה בדרך פחי קצר ימי: אמר אלי אל תעלני בחצי ימי בדרך דורים שנותיה: לפני הארץ יסדת ומעשה ידך שמים המה יאבדו ואתה תעמד וכלם כבד יכלו כלבוש תחליפם ויחלפו: ואתה הוא ושנותיה לא יתמו: בני עבדך ישבתי וזרעם לפניך יבן:

לדוד ברכי נפשי את יהוה וכל קרבי את שם קדשו: ברכי נפשי את יהוה ואל תשכחי כל גמוליו: הפלח לכל עונכי הרפא לכל תחלאיכי: הגואל משהת חייכי המעטרכי חסד ורחמים: המשביע בטוב עדנה תתחדש פנשר נעורכי: עשה צדקות יהוה ומשפטים לכל עשוקים: יודיע דרכיו למשה לבני ישראל עלילותיו: רחום וחנון יהוה ארף אפים ורב חסד: לא לנצח וריב ולא לעולם יטור: לא כחמאנו עשה לנו ולא כעונתנו גמל עלינו: כי כנבה שמים על הארץ גבר חסדו על יראיו: ברחק מזרח ממערב הרחיק מפנו את פשענו: ברחם אב על בנים רחם יהוה על יראיו: כי הוא ידע יצרנו וכוור כי עפר אנחנו: אנוש כחציר ימיו כציץ השדה פן יציץ: כי רוח עברה בו ואיתנו ולא יבדנו עוד מקומו: וחסד יהוה מעולם ועד עולם על יראיו וצדקתו לבני בנים: לשמרי בריתו ולזכרי פקדיו לעשותם: יהוה בשמים הכין כסא ומלכותו בכל משלה: ברכו יהוה מלאכי גברי כח עשי דברו לשמע בקול דברו: ברכו יהוה כל צבאו משרתיו עשי רצונו: ברכו יהוה כל מעשיו בכל מקמות ממשלתו ברכי נפשי את יהוה:

שיר המעלות לשלמה אם יהוה לא יבנה בית שוא עמלו בוניו בו אם יהוה לא ישמר עיר שוא שקד שומר: שוא לכם משפיעי קום מאחרי שבת אכלי לחם העצבים פן יתן ליידו שנא: הנה נחלת יהוה בנים שכר פרי הבטן: בחצים ביד גבור פן בני הנעורים: אשרי הגבר אשר מלא את אשפתו מהם לא יבשו פי ידברו את אויבים בשעה:

שיר המעלות אשרי כל ירא יהוה תהלה בדרך: יגיע כפקד כי תאכל אשרי וטוב לה: אשתך כגפן פריה בירכתי ביתך בנדך כשתלי זיתים סביב לשלחנה: הנה כי בן יברך גבר ירא יהוה: יברכה יהוה מציון וראה בטוב וירשלים כל ימי חייה: וראה בנים לבנדך שלום על ישראל:

• *Supplique pour le Chalom Bayit*

Que ce soit Ta volonté, Hachem notre D.ieu et D.ieu de nos pères, D.ieu d'Avraham, D.ieu d'Its'hak et D.ieu de Yaakov, de préserver mon époux de tout mal et de le préserver de tout préjudice et maladie. Accorde-nous une longue vie heureuse dans la prospérité et l'honneur. Donne-nous une descendance digne et méritante. Fais régner entre nous l'amour et la fraternité, la paix et l'entente. Fasse que l'amour et le respect de mon mari à mon égard croisse et qu'il ne songe à aucune autre femme dans le monde que moi. Inculque en nos cœurs l'amour et la crainte pour Te servir et accomplir Ta volonté d'un cœur parfait comme juif intègre, et accomplir la tsédaka et le 'Hessed avec Ton peuple Israël. Prodigue avec abondance la bénédiction et le chalom à mon époux, selon le verset: « Qu'Hachem te bénisse et te préserve; qu'Hachem illumine Sa face envers toi et t'accorde la grâce, qu'Hachem se tourne vers toi et place sur toi la paix ». « Puisse le Maître du Chalom dans les Cieux prodiguer la paix sur chaque foyer d'Israël. Amen. »

יְהִי רְצוֹן מִלְּפָנֶיךָ, יי אֱלֹהֵינוּ
וְאֱלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, אֱלֹהֵי אַבְרָהָם
אֱלֹהֵי יִצְחָק וְאֱלֹהֵי יַעֲקֹב,
שְׁתִּשְׁמֹר וְתִנְצֹר וְתִגְמַר תָּמִיד
אֶת בְּעָלִי, מִכָּל גְּזֵק וּמִכָּל רָע
וּמִכָּל חָלִי. וְתִתֵּן לוֹ חַיִּים טוֹבִים,
חַיִּים אַרְפִּים, חַיִּים שֶׁל עֵשֶׂר
וְכֹבוֹד, וְתִתֵּן לָנוּ זֶרַע שֶׁל קִיּוּמָא
וּבָנִים הַגּוֹנִים וְצַדִּיקִים. וְתִטַּע
בְּיַנְיֵנוּ תָּמִיד אַהֲבָה וְאַהֲוָה שְׁלוֹם
וְרַעוּת, וְתִקְבַּע אַהֲבָתִי בְּלֵב
בְּעָלִי, שֶׁלֹּא יִחְשַׁב בְּשׂוּם אִשָּׁה
בְּעוֹלָם זֹלָתִי. וְתִטַּע בְּלִבִּי
אַהֲבָתְךָ וְיִרְאַתְךָ לְעֵשׂוֹת רְצוֹנְךָ
וּלְעַבְדֶּךָ בְּלֵבב שְׁלֹם בִּיהוּדִים
כְּשָׂרִים, וּלְעֵשׂוֹת צְדָקָה וְחֶסֶד עִם
עַמְּךָ יִשְׂרָאֵל. וְתִבְרַךְ אֶת בְּעָלִי
בְּרִכָּה שְׁלֵמָה בְּרַב עֵז וְשְׁלוֹם,
כְּדָבָר שְׁנֵאמַר, יְבָרְכֶךָ יי וְיִשְׁמְרֶךָ,
יְאָר יי פְּנֵי אֱלֹהֵי וְיַחַדְךָ, יִשָּׂא יי
פְּנֵי אֱלֹהֵי וְיִשֵּׁם לְךָ שְׁלוֹם. וְנֵאמַר,
יי יִשְׁמְרֶהוּ וְיַיְהוּדֵהוּ וְיִאֲשֶׁר בְּאַרְצוֹ.
אָמוֹן, בְּן יְהִי רְצוֹן.

C'est une bonne ségoula pour le chalom bayit de lire les Téhilim suivants :

לְמַנְצַחַת עַל שְׁשָׁנִים לִבְנֵי קָרַח מִשְׁפַּל שִׁיר יְדִידוֹת: רַחֵשׁ לְבִי דְבַר טוֹב אֲמֹר
אֲנִי מַעֲשֵׂי לְמַלְךָ לְשׁוֹנֵי עַט סוֹפֵר מְהִיר: יְפִיפִית׃ מִבְּנֵי אָדָם הוֹצֵק הֵן
בְּשִׁפְתוֹתֶיךָ עַל כֵּן בְּרַכְךָ אֱלֹהִים לְעוֹלָם הַגּוֹר הַרְבֵּךָ עַל יְרֵךְ גְּבוּר הוֹדֵךְ
וְהַדְרֵךְ: וְהַדְרֵךְ צִלַח רַכֵּב עַל דְּבַר אֶמֶת וְעִנְיָה צְדָק וְתוֹרָה נוֹרְאוֹת יְמִינֶךָ:
חֲצִצְקֵי שְׁנֵנִים עַמִּים תַּחֲתֶיךָ יִפְלוּ בְּלֵב אוֹיְבֵי הַמְּלָכָה: כְּסֵאֲךָ אֱלֹהִים עוֹלָם וְעַד

שָׁבַט מִיִּשְׂרָאֵל שֶׁבַט מְלֻכּוּתְךָ: אֲהַבְתָּ צֶדֶק וְתִשְׁנֵא רָשָׁע עַל בֶּן מִשְׁחָד אֱלֹהִים
 אֲלֹהֶיךָ שְׁמוֹן שָׁשׁוֹן מִחֲבָרְךָ: מִרְ וְאֲהַלּוֹת קְצִיעוֹת בַּל בְּגִדְתֶּךָ מִן הַיְכָלִי שֶׁן
 מִנִּי שְׁמֹחֶד: בְּנֹת מְלָכִים בִּיקָרְתֶּךָ נִצְבָּה שְׁגַל לִימִינְךָ בְּכַתֵּם אֹפִיר: שְׁמִיעִי
 בַּת יִרְאִי וְהִטִּי אֲזַנְךָ וְשִׁכְחִי עֲמֻדָּה וּבֵית אֲבִיךָ: וְיִתְּנָא הַמֶּלֶךְ יַפְיָד כִּי הוּא אֲדִנְךָ
 וְהִשְׁתַּחֲוִי לוֹ: וְבַת צַר בְּמִנְהַגָּה פְּנִיךָ יְחַלּוּ עֵשִׂירֵי עָם: כָּל כְּבוֹדָה בַּת מֶלֶךְ
 פְּנִימָה מִמִּשְׁבָּצוֹת זָהָב לְבוּשָׁה: לְרַקְמוֹת תּוֹכֵל לְמֶלֶךְ בְּתוֹלוֹת אַחֲרֵיהָ רְעוּתֶיהָ
 מוֹבְאוֹת לָהּ: תּוֹכֵלְנָה בְּשִׂמְחַת וְגִיל תְּבַאֲתָהּ בְּהִיכַל מֶלֶךְ: תַּחַת אֲבִתְךָ יִהְיוּ
 בְּנֵיךָ תְּשִׁיתָמוּ לְשָׂרִים בְּכָל הָאָרֶץ: אֲזַפְרִיהָ שְׁמֻדָּה בְּכָל דֶּר וְדָר עַל בֶּן עַמִּים
 יְהוּדָה לְעֵלָם וְעַד:

לְמַנְצָח לְדוֹד מִזְמוֹר יי חֲקַרְתִּי וְתַדַּע: אַתָּה יַדְעַת שְׁבַתִּי וְקוּמִי בְּנִתָּה לְרַעִי
 מִרְחֹק: אֲרַחֲוִי וְרַבְעִי זְרִית וְכָל דְּרָכֵי הַסִּבְנָתָה כִּי אִין מִלָּה בְּלִשׁוֹנִי הֵן יי
 יַדְעַת כְּלָהּ: אֲחֹר וְקָדָם צִרְתִּי וְתִשְׁתַּע עָלֵי כַּפְכַּב: פְּלִיאָה דַּעַת מִמִּנִּי נִשְׁבָּחָה
 לֹא אֵיבַל לָהּ: אָנָּה אֵלֶךְ מְרוּחֶךָ וְאָנָּה מִפְּנֵיךְ אֲבָרָה: אִם אֶפְסָ שְׁמַיִם שָׁם אַתָּה
 וְאַצְעִיחָ שְׂאוֹל הַגֶּן: אֲשָׂא כְּנָפֵי שְׁחַר אֲשַׁכְּנָה בְּאַחֲרֵית יָם: גַּם שָׁם יָדָה תִּנְהַנִּי
 וְתִאֲחֹזֶנִּי יְמִינְךָ: וְאִמְרָ אֵךְ הַשֶּׁשׁ יִשׁוּפְנִי וְלִילָה אִוֵּר בְּעַדְנִי: גַּם הַשֶּׁשׁ לֹא יִחַשְׁךָ
 מִפְּנֵי וְלִילָה בְּיָוִם יִאִיר כַּחֲשִׁיכָה כְּאוֹרָה: כִּי אַתָּה קִנִּיתָ כְּלִיתִי תִסְכְּנִי בְּכַסֵּן
 אִמִּי: אֲוִדָּךְ עַל כִּי נִזְרָאוֹת נִפְלִיתִי נִפְלְאוֹם מַעֲשֵׂיךָ וְנִפְשִׁי יַדְעַת מֵאֵה: לֹא
 נִכְחַד עֲצָמֵי מִסְךָ אֲשֶׁר עֲשִׂיתִי כַּסְתֶּר רַקְמוֹתַי בְּתַחֲתוּיֹת אֲרִץ: גְּלָמִי רָאוּ
 עֵינֶיךָ וְעַל סַפְרֶךָ פִּלְם יִכְתּוּ יָמִים יִצְרוּ וְלוֹ אֶחָד בָּהֶם: וְלִי מַה יִּקְרוּ רַעִי
 אֵל מַה עֲצָמוּ רֵאשִׁיחֶם: אֶסְפְּרָם מִחוּל יִרְבוּן הַקִּיצִיתִי וְעוֹדֵי עֲמֻדָּה: אִם תִּקְטַל
 אֲלֹהֵי רָשָׁע וְאַנְשֵׁי דָמִים סוּרוּ מִנִּי: אֲשֶׁר יִאֲמַרְךָ לְמוֹמָה נִשְׂא לְשׁוֹא עֲרִיד:
 הַלּוֹא מִשְׁנֵאָךְ יי אֲשַׁנָּא וּבְתַקְמוּמֶיךָ אֲתַקְטֹט: תִּכְלִית שְׁנֵאָה שְׁנֵאֲתִים
 לְאוֹיְבִים הָיוּ לִי: חֲקַרְנִי אֵל יַדְעָ לְכַבִּי בְּהַנִּי וְדַע שְׁרַעְפִּי וְרָאָה אִם דָּרָךְ עֲצָב
 כִּי וְנַחֲנִי בְּדָרְךָ עוֹלָם:

לְמַנְצָח מִזְמוֹר לְדָוִד: חֲלַצְנִי יי מֵאֲדָם רַע מֵאִישׁ חַמְסִים תִּנְצַרְנִי: אֲשֶׁר חֲשָׁבוּ
 רְעוֹת בְּלֵב כָּל יוֹם יַגְרוּ מִלְּחֻמוֹת: שְׁנַנְנוּ לְשׁוֹנָם כְּמוֹ נַחֵשׁ חֲמַת עֲכָשׁוֹב תַּחַת
 שְׁפָתֵינוּ סֵלָה: שְׁמַרְנִי יי מִיַּדִּי רָשָׁע מֵאִישׁ חַמְסִים תִּנְצַרְנִי אֲשֶׁר חֲשָׁבוּ לְדַהוֹת
 פְּעֻמִּי: מִמִּנִּי גָּאִים פַּח לִי וְחִבְלִים פָּרִישׁוּ רִשְׁתָּ לִּיד מַעְגַּל מִקְשִׁים שְׁתוּ לִי סֵלָה:
 אֲמַרְתִּי לִּי אֵלֵי אַתָּה הָאֲוִתָּה יי קוֹל תַּחֲנוּנִי: יְהוָה אֲדַנִּי עוֹ יִשׁוּעָתִי סִבְתָּה
 לְרֵאשִׁי בְּיָוִם נִשְׁקָ: אֵל תַּתֵּן יי מֵאִוִּי רָשָׁע וְמִמוֹ אֵל תַּפְסֵן יְרוּמוּ סֵלָה: רֵאשׁ
 מִסְבֵּי עֲמַל שְׁפָתֵינוּ וּכְסָמוּ: יְמוּטוּ עֲלֵיהֶם גְּחָלִים כְּאֵשׁ וּפִלְם בְּמַחְמוֹחַת בַּל
 יִקּוּמוּ: אִישׁ לְשׁוֹן בַּל יִכּוּן בְּאֲרִץ אִישׁ חַמְסֵי רַע יִצְדוּנָה לְמַדְחַפְתָּ: יַדְעִיתִי כִּי
 יַעֲשֶׂה יי דִּין עָנִי מִשְׁפַּט אֲבִינָם: אֵךְ צַדִּיקִים יוֹדוּ לְשִׁמְךָ יִשְׁבּוּ יִשְׂרָיִם אֵת
 פְּנִיךָ:



• Supplique pour la réussite de nos parents

Que ce soit Ta volonté, Éternel notre D.ieu et D.ieu de nos pères, d'accorder à notre père et à notre mère, ainsi qu'à nous-mêmes, la santé et la force pour bien Te servir. Accorde-nous, à eux et à nous, une prospérité abondante, une grande réussite, le bonheur et une longue vie pour accomplir convenablement Ton service dans la joie. Donne à notre cœur le désir d'obéir à nos parents, de toujours pouvoir les honorer et les respecter. Aide nous à accomplir notre devoir sublime envers eux, tel que Tu nous l'as ordonné. Accordeleur de quoi nous faire grandir dans la Torah, le mariage et qu'ils réussissent dans tout ce qu'ils entreprennent, la santé et l'abondance. Et donnent leur de quoi nous doter et nous soutenir avec générosité et grâce. Exauce tous les désirs de nos cœurs pour le bien. Notre père qui est dans le ciel, délivre-nous ainsi que le Klal Israël et que l'on fasse toujours partie de ceux qui grandissent Ton grand Nom et l'honneur de Ta sainte Torah. Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur Te soient agréables, Ô Éternel, mon Rocher, mon Sauveur

יְהִי רְצוֹן מִלְּפָנֶיךָ, יי אֱלֹהֵינוּ
 וְאֵלֹהֵי אֲבוֹתֵינוּ, שְׂיִהְיֶה אָבִינוּ
 וְאִמָּנוּ וְאִנְחָנוּ בְּרִיאִים וְחֻקִּים
 לְעַבְדְּ אֹתְךָ בְּאַמֶּת. וְתִשְׁפִּיעַ
 לָהֶם וּלְנוּ פִּרְנֹסָה בְּרוּחַ וְהַצְלָחָה
 מְרֻבָּה וְכָל טוֹב, לְעַבְדְּ אֹתְךָ
 בְּאַמֶּת וּבִשְׂמֹחָה. וְתֵן בְּלִבֵּנוּ
 לְשָׁמֶעַ בְּקוֹל אָבִינוּ וְאִמָּנוּ,
 וְהוֹשִׁיעֵנו שְׂנֹכַבְדְּ אֹתָם
 תָּמִיד, כְּאֲשֶׁר רְצוֹנְךָ הַטוֹב עִמָּנוּ.
 וְנַעֲבֹד אֹתְךָ בְּאַמֶּת.
 וַיַּגְדֵּלוּ אָבִינוּ וְאִמָּנוּ אֹתָנוּ לְתוֹרָה
 וְלַחֶפֶז וְלִמְעֻשִׁים טוֹבִים, וַיְהִי
 מִצְּלָחִים בְּבְרִיאוֹת וְכָל טוֹב
 וְעִשְׂדוֹת, לְתֵן לָנוּ מִזֶּה וּמִתֵּן וְכָל
 טוֹב בְּסֶכֶר פְּנִים יְפוֹת. וּמִלֵּא כָּל
 מִשְׁאָלוֹת לְבָבֵנוּ לְטוֹבָה. אָבִינוּ
 שְׂבִשְׂמוֹם הוֹשִׁיעֵנו כָּל זֶה בְּכֹל
 כָּל יִשְׂרָאֵל וְנִזְכָּה לְחַגְדֵּיל כְּבוֹד
 שְׁמוֹךְ הַגְּדוֹל וְכְבוֹד תּוֹרַתְךָ תָּמִיד.
 יְהִי לְרְצוֹן אִמְרֵי פִי וְהַגִּיזוֹן לְבִי
 לְפָנֶיךָ, יי צוּרֵי וְגֹאֲלֵי

• Supplique pour la réussite de nos enfants

du Chla Hakadoch

Eternel, Notre D.ieu Toi qui fus avant la Création du monde et qui seras à jamais, Tu as créé le monde à l'aide de Ta sainte Torah, comme l'ont dit nos Sages le terme Béréchit [signifie Bichvil Ré-chit]: pour la Torah et pour Israël qui est Ton peuple choisi entre tous les peuples. Tu leur a donné Ta Sainte Torah et Tu les as rapprochés de Ton Grand Nom. Pour la pérennité du monde et de la Torah, Tu nous as donné deux mitsvot. La première: "Croissez et Multipliez-vous" La seconde "Vous les enseignerez à vos enfants". Ces deux Mitsvot se rejoignent. En effet, ce n'est pas pour le chaos que Tu as créé le monde, mais pour l'habiter et le peupler en Ton honneur. Afin que nos descendants et tous les descendants d'Israël, reconnaissent Ton Nom et étudient Ta Torah. Je viens devant Toi, Hachem, Roi des Rois, T'implorer et mes yeux sont tournés vers Toi afin que Tu me gracies et écoutes mes prières. Béni moi de fils et de filles, qu'ils croissent et se multiplient ainsi que leurs enfants et leurs petits enfants jusqu'à la fin des générations. Que nous puissions tous nous occuper de Ta Sainte Torah, apprendre, enseigner, observer, pratiquer et accomplir les paroles de Ta Torah avec amour. Éclaire nos yeux de Ta Torah, attache notre cœur à Tes mitsvot, unifie notre cœur dans l'amour et la crainte de Ton Nom. Notre père miséricordieux,

אַתָּה הוּא יי אֱלֹהֵינוּ עַד שְׁלֹא
 בְּרֵאתָ הָעוֹלָם, וְאַתָּה הוּא
 אֱלֹהֵינוּ מִשְׁבְּרֵאתָ הָעוֹלָם,
 וּמֵעוֹלָם וְעַד עוֹלָם אַתָּה אֵל.
 וּבְרֵאתָ עוֹלָמְךָ בְּגִיזָה לְאַשְׁתַּמּוּדְעָא
 אֱלֹהוּתְךָ בְּאַמְצָעוּת תּוֹרַתְךָ
 הַקְדוּשָׁה, כְּמוֹ שְׁאַמְרוּ רַבּוֹתֵינוּ
 זְכוּרָנָם לְבִרְכָה, "בְּרֵאשִׁית",
 בְּשִׁבְלֵי תּוֹרָה וּבְשִׁבְלֵי יִשְׂרָאֵל, כִּי
 הֵם עַמְּךָ וְנִחַלְתָּךְ אֲשֶׁר בְּהַרְתָּ
 בָּהֶם מִכָּל הָאֻמוֹת, וְנָתַתָּ לָהֶם
 תּוֹרַתְךָ הַקְדוּשָׁה, וְקִרְבָתָם לְשִׁמְךָ
 הַגְּדוֹל. וְעַל קִיּוּם הָעוֹלָם וְעַל קִיּוּם
 הַתּוֹרָה בָּא לָנוּ מִמְּךָ יי אֱלֹהֵינוּ
 שְׁנֵי צְוִיּוּיִם. כְּתִבְתָּ בְּתוֹרַתְךָ "פְּרוּ
 וּרְבוּ", וְכִתְבְתָּ בְּתוֹרַתְךָ "וְלַמּוֹדְתֵם
 אַתֶּם אֵת בְּנֵיכֶם". וְהַפְּנֵה
 בְּשִׁתְּיָךְ אֶחָת, כִּי לֹא לְתֵהוּ
 בְּרֵאתָ כִּי אִם לְשִׁבְתָּ, וְלְכַבּוֹדְךָ
 בְּרֵאתָ יְצִרְתָּ אֶף עֲשִׂיתָ, כְּדִי
 שְׁנַהֲיֶה אֲנַחְנוּ וְצִאֲצֵאֵינוּ וְצִאֲצֵאֵי
 כָּל עַמְּךָ בֵּית יִשְׂרָאֵל יוֹדְעֵי שְׁמְךָ
 וְלוֹמְדֵי תּוֹרַתְךָ. וּבְכֵן אָבוֹא אֵלֶיךָ
 יי מְלֶךְ מַלְכֵי הַמַּלְכִּים, וְאַפִּיל
 תְּחַנְּתֵנִי וְעֵינַי לָךְ תְּלוּיּוֹת עַד
 שְׁתַּחֲנְנֵנִי וְתִשְׁמַע תְּפִלָּתִי לְהַזְמִין
 לִי בָנִים וּבָנוֹת. וְגַם הֵם יִפְרוּ

donne-nous, à tous, une vie longue et bénie. Qui est comme Toi, Père miséricordieux, qui Se souvient de toutes Ses créatures pour la vie? Souviens-Toi de nous pour une vie éternelle comme a prié notre Père Avraham qui a dit: "Il vivra devant toi" et nos Sages de mémoires bénies ont expliqué dans "Ta crainte". Je viens devant Toi T'implorer et Te supplier que ma descendance et la descendance de ma descendance soient toujours cachères et que personne ne soit indigne. Qu'ils vivent dans le Chalom, la vérité, le bien, la droiture à Tes yeux et aux yeux des hommes. Qu'ils soient versés dans l'étude de la Torah, de la Michna, du Talmud et des secrets de la Torah. Qu'ils observent Tes mitsvot, qu'ils fassent du "bien", qu'ils aient de très bonnes Midot [vertus], qu'ils Te servent avec amour et une crainte sincère, profonde et non superficielle. Procure à chacun d'entre eux la bonne santé, le mérite, la force et la beauté, la grâce et la bonté. Fais que l'amour, la fraternité et la paix règnent entre eux. Donne leur à chacun un conjoint, et protège ceux que Tu leur as destinés. Qu'ils ne leur arrive aucun mal, qu'ils soient bénis autant que mes enfants pour lesquels j'ai prié. Qu'ils soient droits et bons, de lignée de "Tsadikim" et de "Talmidei hakhamim". Toi Hachem, Tu connais tous les secrets et devant Toi sont dévoilées toutes les intimités de mon cœur. Ma ferveur est pour la grandeur de Ton Grand et Saint Nom et pour Ta Sainte Torah. Réponds-moi Hachem Réponds moi par le mérite de nos saints Pères; Avraham,

וְיָרַבּוּ הֵם וּבְנֵיהֶם וּבְנֵי בְנֵיהֶם עַד
סוֹף כָּל הַדּוֹרוֹת, לְתַבְלִית שָׁהֵם
וְאָנִי כָּלְנוּ יַעֲקֹב בְּתוֹרַתְךָ
הַקְדוּשָׁה, לְלַמֵּד וּלְלַמֵּד לְשֹׁמֵר
וְלַעֲשׂוֹת וּלְקַיֵּם אֶת כָּל דְּבָרֵי
תְלִמּוּד תּוֹרַתְךָ בְּאַהֲבָה, וְהָאֵר
עֵינֵינוּ בְּתוֹרַתְךָ וְדַבַּק לְבָנֵינוּ
בְּמִצְוֹתֶיךָ לְאַהֲבָה וְלִירְאָה אֶת
שְׁמֶךָ. אָבִינוּ אָב הַרְחֵמֵנוּ, תֵּן
לְכָלֵנוּ הַיּוֹם אַרְפִּים וּבְרוּכִים, מִי
כְמוֹךָ אָב הַרְחֵמֵם זֹכֵר יִצְוֵרֵי
לְחַיִּים בְּרַחֲמִים, זְכַרְנוּ לְחַיִּים
נִצְחָיִים, כְּמוֹ שֶׁהַתַּפִּלָּל אֲבָרְהָם
אָבִינוּ "לוֹ יְהִיָּה לְפָנֶיךָ", וּפְרָשׁוּ
רְבוֹתֵינוּ וְזָרְנוֹם לְכַרְכָּה,
"בְּיִרְאַתְךָ". כִּי עַל כֵּן, בְּאֵתִי
לְבַקֵּשׁ וּלְחַנּוּן מִלְּפָנֶיךָ שֶׁיְהִי זֵרְעִי
וְזֵרַע זֵרְעִי עַד עוֹלָם זֵרַע בְּשֵׁר.
וְאֵל יִמְצֵא כִי וּבְזֵרְעִי וּבְזֵרַע זֵרְעִי
עַד עוֹלָם שׁוֹם פְּסוּל וְשִׁמְיָךְ אֵד
שְׁלוֹם וְאַמֶּת וְטוֹב וְיִשָּׁר בְּעֵינֵי
אֱלֹהִים וּבְעֵינֵי אָדָם, וְיִהְיֶה בְּעֵלֵי
תּוֹרָה, מְאָרֵי מְאָרֵי מְאָרֵי
מְשֻׁנָּה, מְאָרֵי תְלִמּוּד, מְאָרֵי רִזְיָא,
מְאָרֵי מִצְוֹת, מְאָרֵי גּוֹמְלֵי חֶסֶדִים,
מְאָרֵי מִדּוֹת תְּרוּמִיּוֹת, וְיַעֲבֹדוּךָ
בְּאַהֲבָה וּבִירְאָה פְּנִימִית, לֹא
יִרְאָה חֵיצוֹנִית, וְתֵן לְכָל גּוֹיָה
וְגוֹיָה מֵהֵם דֵּי מַחֲסוּרָה בְּכָבוֹד,
וְתֵן לָהֶם בְּרִיאוֹת וְכָבוֹד וְכֹחַ, וְתֵן

Yits'hak et Yaakov. Grâce à eux, fasse que mes fils soient comme des branches ressemblant à leurs racines. Par le mérite aussi de Ton serviteur David, quatrième roue du char céleste, qui chante par Ton saint esprit Divin.

התפללתי עליהם, כי זכרון אחד עולה לכאן ולכאן. אתה יי יודע כל תעלומות, ולפניה נגלו מצפוני לבי, כי כוננתי בכל אלה למען שמך הגדול והקדוש ולמען תורתך הקדושה, על בן ענני יי ענני בעבור האבות הקדושים אברהם יצחק ויעקב. ובגללם תושיע בנים להיות הענפים דומים לשרשם. ובעבור דוד עבדך רגל רביעי בפורפכה המשוור ברוח קדשך.

Cantique des degrés: Heureux celui qui craint l'Éternel, qui marche dans ses voies. Le produit de ton travail, tu le mangeras, tu seras heureux, le bien sera ton partage. Ta femme sera comme une vigne féconde à l'intérieur de ta maison. Tes fils comme des plants d'oliviers tout autour de ta table. Voila comment est béni l'homme qui craint l'Éternel. Que le Seigneur te Bénisse de Sion. Goûte le bonheur de Jérusalem tous les jours de ta vie. Que les fils de tes fils puissent voir la paix sur Israël. (Tehilim 128)

De grâce, Hachem Écoute ma prière, que s'applique sur nous le verset: "Ceci est mon alliance, avec eux, a dit Hachem Mon souffle est sur toi et les paroles que j'ai mises dans ta bouche ne quitteront pas ta bouche, ni celle de ta descendance, ni celle de la descendance de ta descendance d'aujourd'hui jusqu'à la fin des temps". (Yéchaya 59 : 21) Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur Te soient agréables, Ô Éternel, mon Rocher, mon Sauveur.

להם קומה ויפי וזון וחסד, ויהיה אהבה ואהבה ושלום ביניהם, ותזמין להם זוגים הגונים מזרע תלמידי חכמים, מזרע צדיקים, וגם זוגים יהיו פמותם ככל אשר

שיר המעלות אשרי כל ירא יי החלף בדרךיו: יגיע כפיך כי תאכל אשריך וטוב לך: אשתך כגפן פריה בירכתי ביתך כנדיה כשתלי זיתים סביב לשלחנה: הנה כי כן יברך גבר ירא יי: יברכה יי מציון וראה בטוב ירושלים כל ימי חיה: וראה בנים לבניה שלום על ישראל:

אנא יי שומע תפלה יקים בנו חפסיק, ואני זאת בריתי אותם אמר יי, רוחי אשר עליך ודברי אשר שמתני כפיך, לא ימושו כפיך וכפי זרעך וכפי זרע זרעך אמר יי מעתה ועד עולם: יהיו לרצון אמרי פי והגיון לבי לפניך יי צורי וגואלי:



• Supplique pour la réussite de l'étude de la Torah
de l'époux et des enfants

du 'Hazon Ich

Que soit ta Volonté d'être miséricordieux envers (un tel fils d'une-telle) et d'amener son cœur à aimer et à vénérer Ton Nom, à étudier assidûment Ta sainte Torah, en écartant de devant lui tous les obstacles spirituels et matériels et en le plaçant dans les conditions les plus favorables pour l'étude de ta Torah, car Tu écoutes la prière avec miséricorde. Bénis sois-Tu, Éternel, qui écoute la prière.

יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ שְׁתַּרְחֵם עַל
 (un tel fils d'une-telle) וְתַהַפֵּךְ אֶת לִבּוֹ
 לְאַהֲבָה וְלִירְאָה אֶת שְׁמֹךְ וְלִשְׁקֹד
 בְּתוֹרַתְךָ הַקְּדוּשָׁה, וְתַסִּיר מִלְּפָנָיו
 כָּל הַסְּבוֹת הַמוֹנְעוֹת אוֹתוֹ
 מִשְׁקִידַת תּוֹרַתְךָ הַקְּדוּשָׁה, וְתַכֵּן
 אֶת כָּל הַסְּבוֹת הַמְּבִיאֹת אוֹתוֹ
 לְתוֹרַתְךָ הַקְּדוּשָׁה, כִּי אַתָּה שׁוֹמֵעַ
 תְּפִלָּה בְּרַחֲמִים. בְּרוּךְ שׁוֹמֵעַ
 תְּפִלָּה:

• Supplique pour la parnassa

de Rabbi Its'hak Alfaya Zatsal

Je t'en prie, Dieu qui prépare la nourriture pour toutes les créatures, qui procure un vêtement à tous les êtres humains et leur envoie la subsistance comme il est écrit : « Tu ouvres Tes mains et rassasies à souhait tout être vivant », et « Sa miséricorde se répand sur toutes Ses œuvres ». Que ce soit Ta volonté de faire preuve envers nous et envers tout notre foyer de miséricorde, de grâce et de bienveillance. Attribue-nous l'abondance, entretiens-nous, aide-nous à assurer notre subsistance dans la joie et non dans la peine, par des moyens honnêtes, sans la

אֲנֵנוּ הָאֵיל הַמֵּכֵן פְּרִנְסָה לְכָל
 בְּרִיָּה, וּמְזַמֵּן מַלְבוּשׁ לְכָל נִבְרָא
 וְשׁוֹלֵחַ לָהֶם מַחֲיָה, כְּדָכְתִּיב:
 "פּוֹתַח אֶת יָדָךְ, וּמַשְׁבִּיעַ לְכָל חַי
 רָצוֹן", וְכָתִיב: "וְרַחֲמֵי עַל כָּל
 מַעֲשֵׂיךָ": יְהִי רָצוֹן מִלְּפָנֶיךָ,
 שְׁנַחֲיֶה אֲנַחְנּוּ וְכָל בְּנֵי בֵיתֵנוּ
 בְּכֻלָּל הַרַחֲמִים וְהַחֵן וְהַחֶסֶד,
 וְתַתֵּן לָנוּ מַחֲיָתֵנוּ בְּשִׁפְעַ רַב
 וּכְלַבְלָנוּ וּפְרִנְסָנוּ פְּרִנְסָה טוֹבָה,
 בְּנִחַת וְלֹא בְּצַעַר, בְּהַתֵּר וְלֹא

moindre faille, dans la dignité, et sans honte, à Yérouchalayim, et non hors d'Erets Israël. Ne nous rends pas dépendants de la générosité des êtres de chair et de sang ni de leurs prêts, mais uniquement de Ta main pleine et large, pour que nous puissions étudier Ta Torah, sainte, pure et parfaite. Mets à notre disposition notre nourriture et tout ce qui nous est nécessaire avant même que nous en ayons besoin, pour que notre cœur soit libéré de tout souci, afin d'accomplir les commandements et de pouvoir nous asseoir dans la quiétude à notre table, sans compter sur celle des autres et sans être redevable à quelque être humain. Puissions-nous être libérés du joug des êtres de chair et de sang, et uniquement, de tout cœur, celui de Ta royauté. Que nos vêtements soient des habits de sainteté, dignes et non déshonorants. Préserve-nous de la pauvreté, de l'indigence et de la misère. Puissions-nous avoir le mérite d'accueillir des invités et d'être généreux envers tous. Donne-nous l'occasion de faire la tsédaka à celui qui en est digne, et évite-nous d'être trompés par des personnes indignes. Fais-le pour Ton Nom, fais-le pour Ta droite, fais-le pour Ta Torah, fais-le pour Ta sainteté. Que soient agréées les paroles de ma bouche et les méditations de mon cœur devant Toi, Eternel, mon Rocher et mon Sauveur, Amen, que ma demande soit agréée.

בְּאִסוּר, בְּכַבּוּד וְלֹא בְּבוּזִי,
 בִּירוּשָׁלַיִם וְלֹא בְּהוֹיָן לְאַרְצִי,
 פְּרִנְסָה שְׂלֵא יִהְיֶה בָּהּ שׁוּם בּוּשָׁה
 וּבְלִמָּה, וְאֵל תִּצְרִיכֵנו לְיָדֵי מִתְּנַת
 בָּשָׂר וְדָם, כִּי אִם מִיַּד הַמְּלָאָה
 וְהַרְחֵבָה, בְּדֵי שְׁנוּכַל לְעַסֵּק
 בְּתוֹרַתְךָ הַקְּדוּשָׁה, הַמְּהוֹרָה
 וְהַתְּמִימָה. וְתֵן לָנוּ מְזוֹנוֹתֵינוּ וְכֹל
 צְרִיכֵנו קֹדֶם שְׁנִצְטַרְךָ לָהֶם, בְּדֵי
 שְׂיִהְיֶה לְבָנוּ בְּלֵי מְרֻדָּה לְקוּיִם
 הַמְּצוֹת וְלִישֵׁב בְּשָׁלוֹם עַל
 שְׁלֹחֵנוּ, וְשְׂלֵא נִצְפָּה לְשִׁלְחוֹן שֶׁל
 אֲחֵרִים, וְשְׂלֵא נִצְטַרְךָ לְהַשְׁתַּעֲבֹד
 לְשׁוּם אָדָם, וְשְׂלֵא יִהְיֶה עָלֵינוּ
 שׁוּם עַל בָּשָׂר וְדָם, כִּי אִם עַל
 מַלְכוּתְךָ בְּלִבְבֵי שָׁלוֹם. וּבְגֵדֵי קֹדֶשׁ
 יִהְיֶה לְבוּשֵׁנוּ, בִּיקָר וְלֹא בְּבִשְׂת
 פְּנִים. וְתִצְלֵנוּ מֵעַנְיֹת מַדְלֹת
 וּמֵאֲבִלּוֹת, וְנִזְכָּה לְהַכְּנִים
 אוֹרְחִים וְלִגְמַל הַסֵּד לְכֹל אָדָם.
 וְתִזְמִין לָנוּ לַעֲשׂוֹת צְדָקָה לְרֵאיוֹ
 לָהּ, וְלֹא נִפְשָׁל בְּבָנֵי אָדָם שְׂאֵינָם
 מְהַגְנִים. עֲשֵׂה לְמַעַן שְׁמֹךְ, עֲשֵׂה
 לְמַעַן יְמִינְךָ, עֲשֵׂה לְמַעַן תּוֹרַתְךָ,
 עֲשֵׂה לְמַעַן קֹדְשְׁתֶּךָ, "יְהִיוּ לְרִצּוֹן
 אֲמָרֵי פִי וְהִגִּיזוֹן לְפִי לְפָנֶיךָ, יי
 צוּרֵי וְגֵאלֵי": אָמֵן כֵּן יְהִי רִצּוֹן:

• Supplique pour trouver son conjoint

du Chla Hakadoch

Que soit ta Volonté , Eternel, mon D.ieu et D.ieu de mes pères, de m'aider, dans Ta grande miséricorde et dans Ta grande bonté, à trouver en temps voulu le mari qui me soit idéal, afin de donner naissance à un enfant qui deviendra un grand Sage dans la Torah, animé de Ta crainte, provenant d'une lignée de justes et d'hommes de vérité qui craignent le péché ; de même que Tu as aidé Adam, Avraham, Its'hak, Yaakov et Moché à trouver chacun son épouse au moment voulu. Puisse l'homme que Tu m'as destiné comme mari être bon, noble, bienfaisant, plein de grâce, érudit en Torah, animé de Ta crainte, animé de l'amour de la Tsédaka, et généreux. Qu'il soit sans tache, sans défaut. Qu'il ne soit ni coléreux ni facile à s'emporter, mais modeste et humble, en bonne santé et vigoureux. Que nulle cruauté ou pensée ou manigance de personnes ennemies ne m'écartent du conjoint qui m'est destiné. Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur Te soient agréables, Ô Éternel, mon Rocher et mon Sauveur.

יְהי רְצוֹן מִלְפָּנֶיךָ יְיָ אֱלֹהֵי וְאֵלֹהֵי אֲבוֹתַי, שְׁתַּמְצִיא לִי בְּרַחֲמֶיךָ הַרְבִּים וּבְחַסְדֶיךָ הַגְּדוֹלִים אֶת זְווגִי הָרְאוּי לִי בְּזַמְנִי, זְווג הַגּוֹן הָרְאוּי לְהוֹלִיד, תִּלְמִיד חָכֵם, גְּדוֹל בְּתוֹרָה וּבִירְאָה, מְזַרַע צְדִיקִים וְאֲנָשֵׁי אֱמֶת וְיִרְאֵת חַטָּא, כְּמוֹ שֶׁהִמְצֵאתָ זְווגוֹ לְאָדָם הָרְאוּשׁוֹן, לְאַבְרָהָם וְיִצְחָק וְיַעֲקֹב וּמֹשֶׁה, כֹּל אֶחָד זְווגוֹ בְּעֵתוֹ וּבְזַמְנוֹ. וְאוֹתוֹ אִישׁ שְׁתַּמְצִיא לִי לְזְווגִי יְהֵא אִישׁ טוֹב, אִישׁ נָאֵה בְּמַעֲשָׂיו בְּעַל מַעֲשִׂים טוֹבִים, בְּעַל חָן, אִישׁ מְשֻׁפָּל וְיִרְא אֱלֹהִים, רוֹדֵף צְדָקָה וְגוֹמֵל חֶסֶד. וְלֹא יְהֵא בּוֹ שְׂמִיץ פְּסוּל וּמוֹם וּפְגָם, וְלֹא יְהֵא בְּעֵסוֹן וּרְגֵזוֹ, רַק בְּעַל עֲנוּה וְנְמִיכוֹת רוּחַ, בְּרִיא וּבְעַל בַּח. וְאֵל יַעֲבֹב אֲבִוּרִיּוֹת הַבְּרִיּוֹת וְשׁוֹנְאִים וּמְחַשְׁבוֹתֵיהֶם וְתַחֲבוּלוֹתֵיהֶם לְעַבֵּב אֶת בֶּן זְווגִי הַחֹבֵן לִי. יְהִי לְרְצוֹן אֲמָרֵי פִי וְהַגִּיזוֹן לְבִי לְפָנֶיךָ, יְיָ צוּרִי וְגֹאֲלִי

• Supplique pour la santé

du Hida

Maitre du monde, accorde-nous, avec Ta miséricorde, la force, la santé, les capacités nécessaires, le courage et l'entrain dans tous les membres de notre corps, pour remplir notre tâche. Puisse-nous être préservés de

רְבוּנוֹ שֶׁל עוֹלָם, בְּרַחֲמֶיךָ תֵּן בְּנוֹ בַח וּבְרִיאוֹת וְיִכְלֵת מִסְפִּיק, וְחֹזֵק וְאֲמִץ בְּאֵיבּוּרֵינוּ וְגִידֵינוּ וְגוֹפְנֵנו לְעַמּוֹד עַל הַמְּשֻׁמֵר. וְלֹא יֵאָרַע לָנוּ



toutes souffrances, de toute douleur, que nous puissions Te servir dans la joie, la bonne humeur et la santé, et sauve-nous de tout mal. Rallonge nos jours dans le bien-être et nos années dans l'agrément, et permets-nous de mener à terme notre mission sur terre Rajoute-nous des jours et des années de vie. Abrite-nous sous Tes ailes protectrices, épargne-nous ainsi qu'à notre foyer les décrets douloureux. Puissions-nous être paisibles et sereins, pleins de force et de vitalité pour Te servir et Te vénérer.

שׁוֹם מִיחֹשׁ וְשׁוֹם בְּאֵב, וְנִהְיָה
 שְׂמֵחִים וְמוֹכִים וּבְרִיאִים לְעִבְדוֹתֶךָ,
 וְתִצְלִינוּ מִכָּל רָע. וְתֹאֲרִידָה יְמֵינוּ
 בְּמוֹב וּשְׁנוֹתֵינוּ בְּנְעִימוֹם, וּמְלֵא
 שְׁנוֹתֵינוּ. אֲרִידָה יָמִים וּשְׁנוֹת הַיָּמִים
 וְשָׁלוֹם תּוֹסִיף לָנוּ לְעִבְדוֹתֶךָ. וּבְצִל
 כְּנָפֶיךָ תִּסְתָּרֵנוּ, וְתִצְלִינוּ לָנוּ וּלְכָל
 בְּנֵי בֵיתנוּ מִכָּל גְּזֵרוֹת קָשׁוֹת
 וְרָעוֹת, וְנִהְיָה שְׂקֵמִים וְשְׂאֲנָנִים,
 דְּשָׁנִים וְרַעְנָנִים לְעִבְדוֹתֶךָ
 וְלִירְאָתֶךָ:

L'IMPORTANCE D'IMPRIMER DES LIVRES DE TORAH

Voici ce que le Pélé Yoets écrit, sous le terme Defouss, à propos du commandement d'imprimer des livres [certains disent que c'est, de nos jours, le commandement d'écrire un Séfer Torah] : « L'imprimerie est très utile au monde car grâce à elle, la Torah est agrandie et répandue. Étant donné que les sages n'ont généralement pas les moyens d'imprimer leurs livres et qu'ils se rendent de ville en ville pour recueillir de l'argent en vue de l'impression, les Juifs riches feront bien de leur ouvrir généreusement la main. Ainsi, ils partageront la récompense du sage selon la qualité du livre, son intérêt pour la collectivité et son utilité en vue du service divin. Il est écrit, en effet : « A l'ombre de la sagesse, à l'ombre de l'argent ». En réfléchissant, on se rendra compte qu'aucune somme d'argent ne sera employée pour une mitsva aussi grande. En effet, toute dépense pour une mitsva est limitée dans le temps : elle commence quand on fait la mitsva et se termine quand la mitsva est accomplie. Mais **celui qui donne de l'argent pour l'impression d'un livre, son intégrité dure éternellement, de génération en génération. Il donne du mérite à la collectivité, le mérite de la communauté dépend de lui et le précédera, tandis que son intégrité le suivra.** Comme son lot est bon ! Il a



acquis une bonne réputation, des paroles de Torah et la vie au monde futur ; et dans ce monde aussi, il accroît ses biens. »



Il est écrit à propos du roi 'Hizkiyaou (Divrei Hayamim II 32.33) : « On lui accorda des honneurs à sa mort ». Nos Sages commentent (Bava Kama 16) : cela enseigne qu'on a fondé une yéchiva auprès de sa tombe. Rachi explique qu'on y a installé des disciples afin qu'ils étudient la Torah. Nous apprenons ainsi qu'**il n'y a pas de plus grand honneur et importance pour un homme décédé que la Torah qu'on étudie pour l'élévation de son âme, ainsi que la propagation de la Torah et l'impression de livres de Torah**, car « les honneurs, c'est la Torah ».



Chaque homme juif a la Mitsva d'écrire un Séfer Torah. Sache, mon fils, que bien que l'obligation de la Torah s'applique à l'écriture d'un Séfer Torah, il ne fait pas de doute que chacun doit faire écrire, selon ses possibilités, des livres qui expliquent la Torah. C'est ce que faisaient tous les grands hommes craignant D. d'autrefois : ils aménageaient chez eux de la place pour que les scribes viennent y écrire de nombreux livres, selon l'argent que D. leur accordait. (Séfer Ha'hinoukh, mitsva 613) Il faut veiller à écrire des livres nécessaires pour l'étude. (Or'hot Tsaddikim, Chaar Hazéhirout)

OVDHM



vous offre la possibilité de perpétuer votre mérite et votre nom ou celui d'un proche, en vous associant à la Mitsva d'écrire « un Séfer qui explique la Torah ».

Les ouvrages du **Rav Mordékhaï Bismuth**, ont déjà reçu le soutien et les bénédictions du Maran **Harav 'Haïm Kanievsky Chlita**, de **Rabbi David Pinto Chlita**, du **Rav Ron Chaya Chlita**, du **Rav Yehia Benchetrit Chlita**,...



Chaque don permettra la matérialisation des projets de OVDHM et par votre action, nous pourrons continuer à diffuser la Torah au plus grand nombre et davantage nous investir totalement à son étude, ainsi notre action sera la vôtre. Puisse Le Tout Puissant, Maître de nos destinées, vous bénir en vous accordant ainsi qu'à vos proches, santé, prospérité et longue vie de bonheur dans le respect de notre Sainte Torah. Que votre générosité soit pour vous une source de bénédictions.

L'équipe d' OVDHM

www.OVDHM.com - info@ovdhm.com
Israël: 054.841.88.36 - France : 01.77.47.66.22



POUR LA RÉUSSITE DE

MES GRANDS-PARENTS
ALBERT AVRAHAM & DENISE DINA CHICHE

MES PARENTS
RAPHAËL & JOËLLE ESTHER BISMUTH

MES BEAUX-PARENTS
PATRICK NISSIM & MARTINE MAYA CHEMLA

QU'HACHEM LEUR ACCORDE
UNE VIE PAISIBLEET REMPLIE DE BÉNÉDICTIONS.

QU'IL LEUR ACCORDE DE NOMBREUX
PETITS-ENFANTS & ARRIÈRES PETITS-ENFANTS.

QU'IL LES FASSE GRANDIR EN BONNE SANTÉ
ET LES GUIDE DANS SES VOIES.

כי אתה שומע תפלת כל פה



ברכה והצלחה



מרים שרה תח"י

בת מרמין מיה

נעמי אסתר תי"ז

רפאל תי"ז

הלל נסים תי"ז

אריה תי"ז

יוסף תי"ז

חנה מיה תי"ז

בני מרים שרה

ברכה והצלחה, ונחת מכל יוצ"ח,
ושימלא ה' משאלותם לטובה. וכל
אשר יעשו ישכילו ויצליחו. אכי"ר

כי אתה שומע תפלת כל פה

לעילוי נשמת

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE
À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE



ת.נ.צ.ב.ה.

NADINE BAT DENISE DINA
CHICHE ז"ל



ת.נ.צ.ב.ה.

MORDÉKHAÏ BEN MAÏSSA
BISMUTH ז"ל



ת.נ.צ.ב.ה.

SIM'HA BAT WARDA
BISMUTH ז"ל



ת.נ.צ.ב.ה.

MOCHÉ BEN SIM'HA
CHEMLA ז"ל



ת.נ.צ.ב.ה.

SARAH BAT SULTANA
CHEMLA ז"ל



ת.נ.צ.ב.ה.

YOSSEF BEN MAYA
SOUFIR ז"ל



ת.נ.צ.ב.ה.

GABY CAMOUNA
BAT EMMA SIM'HA
SOUFIR ז"ל

נר תמיד בהיכל ה'



לעילוי נשמת

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE
À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE



ת.נ.צ.ב.ה.

BENYAMIN BEN FANIDA
ז"ל GHRENASSIA



ת.נ.צ.ב.ה.

ESTHER MATIRA BAT SHABBA
ז"ל GHRENASSIA

נר תמיד בהיכל ה'

ברכה והצלחה

POUR LA RÉUSSITE
SPIRITUELLE & MATÉRIELLE
DE LA FAMILLE CHICHA
HANA STÉPHANIE MYRIAM
HERVÉ ABRAHAM
& LEURS ENFANTS

QU'HACHEM LES COMBLE DE BONHEUR
ET DE BÉNÉDICTIONS POUR UNE LONGUE
ET HEUREUSE VIE PLEINE DE TORAH ET MITSVOT
ET QU'ILS PUSSENT TRÈS BIENTÔT MONTER EN ISRAËL



POUR LA RÉUSSITE
SPIRITUELLE & MATÉRIELLE
DE LA FAMILLE ESTIVAL
YOANN CHALOM YOSSEF
LINDA MYRIAM
& LEURS ENFANTS

QU'HACHEM LES COMBLE DE BONHEUR
ET DE BÉNÉDICTIONS POUR UNE LONGUE
ET HEUREUSE VIE PLEINE DE TORAH ET MITSVOT

כי אתה שומע תפלת כל פה

לעילוי נשמות

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE
À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE

**ITS'HAK COHEN ד"ר
BEN SHLOMO**



נר תמיד בהיכל ה'

לעילוי נשמות

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE

-CHALOM ד"ר
BEN YOSSEF ET CHOULIMA

-MEIHA SIMHA VALENTINE ע"ה
BAT MYRIAM ET CHALOM

-MARIE MYRIAM ע"ה
BAT SIMHA ET MORDÉKHAI



ת.נ.צ.ב.ה.

נר תמיד בהיכל ה'

לעילוי נשמות

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE
À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE

**MOCHÉ ROLAND TAÏEB ד"ר
BEN SHMOUEL 'HAI**



נר תמיד בהיכל ה'

ברכה והצלחה

POUR LE BONHEUR ET LA RÉUSSITE DE

**HUBERT ELYAHOU HADJADJ
ET SA FAMILLE**

QU'HACHEM LES COMBLE DE BONHEUR ET DE BÉNÉDICTIONS
POUR UNE LONGUE ET HEUREUSE VIE PLEINE DE TORAH ET MITSVOT

כי אתה שומע תפלת כל פה

לעילוי נשמות

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE
À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE

**ESTHER MAMAN
NÉE ABECCASSIS**

נר תמיד בהיכל ה'

ברכה והצלחה

POUR LA RÉUSSITE SPIRITUELLE & MATÉRIELLE
DE SIM'HA JOSIANE MAMAN
ET DE LA FAMILLE PEREZ

QU'HACHEM LES COMBLE
DE BONHEUR ET DE BÉNÉDICTIONS
POUR UNE LONGUE ET HEUREUSE VIE
PLEINE DE TORAH ET MITSVOT

כי אתה שומע תפלת כל פה

לעילוי נשמות

QUE CET OUVRAGE CONTRIBUE
À L'ÉLEVATION DE L'ÂME DE

PIERRE BENJAMIN NAKACHE ד"ר
BEN BÉTA & CHALOM

BERTHE SULTANA NAKACHE ע"ה
BAT FORTUNÉ & ANDRÉ SEBAOUN

נר תמיד בהיכל ה'

ברכה והצלחה

POUR LA RÉUSSITE DES FAMILLES
BENAROUCHE - COHEN BOULAKIA
EL-HAÏK - NAKACHE

QU'HACHEM LES COMBLE
DE BONHEUR ET DE BÉNÉDICTIONS
POUR UNE LONGUE ET HEUREUSE VIE
PLEINE DE TORAH ET MITSVOT

כי אתה שומע תפלת כל פה

אל נא רפא נא לה

POUR LA GUÉRISON
COMPLÈTE & RAPIDE

RUDY HASKIA BEN SARAH
SARAH BRAKHA BAT MÉSSAOUDA

QU'HACHEM LEUR ACCORDE
UNE VIE PAISIBLE
ET REMPLIE DE BÉNÉDICTIONS

כי אני ה' רופאך

"car Je suis l'Éternel ton médecin..."



לעילוי נשמות

POUR LA RÉUSSITE, LE BONHEUR
ET LA SANTÉ DES PERSONNES QUI
ONT GÉNÉREUSEMENT PARTICIPÉ
À L'ÉDITION DE CET OUVRAGE.

QUE HAKADOCH BAROUKH OU FASSE
QUE PAR LE MÉRITE DE L'ÉTUDE DE CE
LIVRE LEURS PRIÈRES SOIENT EXAUCÉES

המון תפלות נקרות לפנינו מישאת פניו מנחת ירכיבו
השגיבה לקול שמינו מקומו ואחרי כי אלוהי אמתה

ברכה והצלחה

POUR LA RÉUSSITE
SPIRITUELLE & MATÉRIELLE**MYRIAM BAT NINA**QU'HACHEM LA COMBLE
DE BONHEUR ET DE BÉNÉDICTIONS
POUR UNE LONGUE ET HEUREUSE VIE
PLEINE DE TORAH ET MITSVOT*"Parce que chaque Chabat apporte
son goût nouveau et ses belles histoires."*

Pim Pam Poum

כי אתה שומע תפלת כל פה

ברכה והצלחה

POUR LA RÉUSSITE
SPIRITUELLE & MATÉRIELLE**MAYANE, NAOMIE, ELIÈL
SILVERA
& LEURS PARENTS**QU'HACHEM LES COMBLE
DE BONHEUR ET DE BÉNÉDICTIONS
POUR UNE LONGUE ET HEUREUSE VIE
PLEINE DE TORAH ET MITSVOT

כי אתה שומע תפלת כל פה



Les livrets cadeaux d'OVDHM

**Chavoua Tov
oumévorakh**

Sédère compilé de la Flavaldala

Lois et Supplique ornement la Flavaldala

**Prières
en lumières**Sédère & Suppliques
de l'allumage des lumières de ChabatLivret et
boîte d'allumettes
personnalisés

Offrez à vos invités un cadeau exceptionnel, un souvenir éternel...

Brit-Mila, Bar-Mitsva, Bat-Mitsva, Héné, Mikvé, Mariage, Chabat 'Hatane, Gala...

INFO Israël : 054 841 88 36 - France : 01 77 47 66 22
info@ovdhm.com - www.OVDHM.com